

Bulletin Numismatique

Septembre 2021

Éditeur : cgb.fr • 36 rue Vivienne 75002 Paris • Directeur de la Publication : Joël CORNU
Infographie : Emilie BOUVIER • Hébergement : OVH • 2 rue Kellermann 59100 Roubaix
Ne peut être vendu • ISSN : 1769-7034 • Version pdf • contact : presse@cgb.fr

cgb.fr

SOMMAIRE

- 3 PANNEAU D’AFFICHAGE
- 4-6 DÉPOSER / VENDRE
AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS
- 7 NOUVELLES DE LA SENA
- 8 LES BOURSES
- 10 LE COIN DU LIBRAIRE,
CATALOGUE DES MONNAIES AMÉRICAINES
- 12-13 RÉSULTATS LIVE AUCTION AOÛT 2021
- 14-15 HIGHLIGHTS LIVE AUCTION BILLETS
OCTOBRE 2021
- 16 QUAND LE STATÈRE DES PARISI
S’AFFICHE EN GARE
- 18-23 LE DENIER CÉLESTE - PARTIE 1
- 24-27 LES MONNAIES SEIGNEURIALES EPISCOPALES
DE VERDUN AU XVII^E SIECLE (1608-1629)
- 28 MONACO CONFIRME SA VOCATION
D’ACCUEILLIR DE GRANDES VENTES
AUX ENCHÈRES EN NUMISMATIQUE
- 29 LES MONNAIES OBSIDIONALES
FRANÇAISES DE LA COLLECTION CHARLET
- 30-31 NEWS DE PCGS EUROPE
- 32-35 LE LIVRE :
« LE FRANC D’AUGUSTIN DUPRÉ »
- 36 NOS ÉDITIONS

ÉDITO

Le Bulletin Numismatique fait lui aussi sa rentrée ! Après cette nouvelle année, une année de travail intense pour l'ensemble de l'équipe, il était important de prendre aussi le temps de se ressourcer et de recharger les batteries, la période estivale tombant à cet égard à point nommé. Malgré un petit retard à l'allumage, l'équipe de votre mensuel entièrement consacré à la numismatique est de nouveau dans les starting-blocks. D'ici la fin de l'année 2021, nous serons heureux de vous présenter en avant-première les prochaines éditions à paraître chez CGB.fr. Parmi celles-ci figureront un ouvrage à la gloire du graveur Augustin Dupré, une nouvelle typologie argumentée et richement illustrée des monnaies royales françaises et la mise à jour de l'argus des billets de Banque de France. La période antique ne sera pas en reste puisqu'est prévue la parution d'une refonte et d'une mise à jour de l'ouvrage Les monnaies Romaines... tout ceci d'ici la fin de l'année ! Autant dire que notre département infographie a du pain sur la planche. En cette rentrée, nous saluons chaleureusement le retour des salons numismatiques. Nous tâcherons de maintenir notre présence au cours de ces prochains événements aussi régulièrement que possible, en France comme à l'étranger. Toute l'équipe est de nouveau mobilisée pour répondre à vos questions, et nous espérons une nouvelle année riche en découvertes, que nous nous ferons un plaisir de publier aussi souvent que possible via notre Bulletin Numismatique ou notre blog.

Nous pensons effectivement qu'il est toujours préférable de publier l'information même lorsque celle-ci demeure parfois encore incomplète, car elle suscitera d'autres interrogations qui mèneront mécaniquement à de nouvelles réflexions... participant ainsi à la consolidation dynamique de la connaissance !



Joël CORNU

CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

Aachen Show - ACC - ADF - AcSearch - Association Numismatique Armoricaine - The Banknote Book - Bidder.ch - Bidin-side - BNTA - Xavier BOURBON - Collecta - Joël CORNU - Christian CHARLET - Laurent COMPART - Emax.bid - Hong Kong Coin Show - Lanaphil - London Coin Fair - Mangane Numismatique - Muenzmesse Karlsruhe - Musée carnavale - Numisbids - NUMISMATISCHER VEREIN ZÜRICH - PaperMoneysfairs - PCGS - PMG - the Portable Antiquities Scheme - Sberatel - Singapore International Coin Fair - Laurent SCHMITT - la Séna - Sixbid - A. SFERRAZZA - Stack's Bowers Galleries - Philippe THERET - Thomas Numismatics

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse électronique à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html.

Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet. Tous les numéros précédents sont en ligne sur le site cgb.fr et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L'intégralité des informations et des images antérieures contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d'un BN dans sa totalité est possible et recommandée.

HERITAGE AUCTIONS

VOICI UNE SÉLECTION DE NOTRE VENTE
DE NEW YORK EN MARS 2021,
METTEZ VOS PIÈCES DANS NOTRE PROCHAINE VENTE !



VENDU POUR
\$ 120.000



VENDU POUR
\$ 144.000



VENDU POUR
\$ 84.000



VENDU POUR
\$ 204.000



VENDU POUR
\$ 204.000



VENDU POUR
\$ 168.000



VENDU POUR
\$ 192.000



VENDU POUR
\$ 432.000



VENDU POUR
\$ 360.000

Contact aux Pays-Bas :
Heritage Auctions Europe
Jacco Scheper : jaccos@ha.com
Tél. 0031-627-291122

Contact en France :
Compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr
Tél. Paris 01 44 50 13 31



www.ha.com DALLAS - USA

ESSENTIEL !!!

Sur chaque fiche des archives et de la boutique, vous trouvez la mention :



Signaler une erreur



Poser une question

Malgré le soin que nous y apportons, nous savons que sur 800 000 fiches, quelques erreurs et fautes de frappe se sont inévitablement glissées ici et là. Votre aide nous est précieuse pour les débusquer et les corriger. Alors n'hésitez pas à nous les signaler lorsque vous en apercevez une au fil de vos lectures. Votre contribution améliore la qualité du site, qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

LES VENTES**À VENIR DE CGB.FR**

Cgb.fr propose désormais sur son site un agenda des toutes prochaines ventes. Grâce à cette nouvelle page, collectionneurs et professionnels pourront s'organiser à l'avance afin d'ajuster les dépôts aux différentes ventes prévues. Vous trouverez dans l'onglet LIVE AUCTION, deux agendas. Le premier destiné aux ventes MONNAIES, le second aux ventes BILLETS.

http://www.cgb.fr/live_auctions.html

Accès direct aux prochaines ventes **MONNAIES** :

cliquez ici

Accès direct aux prochaines ventes **BILLETS** :

cliquez ici



PCGS 35E ANNIVERSAIRE BOÎTE SPÉCIALE COULEUR ARGENT

1 JUILLET 2021 - 30 SEPTEMBRE 2021

PCGS continue de célébrer son anniversaire avec cette nouvelle boîte PCGS couleur argent spéciale 35e anniversaire en **édition limitée**.

Toutes les soumissions de 5 pièces ou plus recevront une boîte PCGS couleur argent jusqu'à épuisement des stocks.

Plus d'information sur [PCGS.com/CCSpecial](https://www.pcgsc.com/CCSpecial)



Email: info@PCGSEurope.com



+33(0)1 40 20 09 94



LA RÉFÉRENCE DU MARCHÉ NUMISMATIQUE / NOUS SUIVRE PROFESSIONAL COIN GRADING SERVICE / BRANCHE DE COLLECTORS UNIVERSE, INC.

DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

C'est décidé, vous vendez ou vous vous séparez de votre collection ou de celle de votre grand-oncle ou arrière-grand-père ! L'équipe de spécialistes de CGB Numismatique Paris est à votre service pour vous accompagner et faciliter vos démarches. Installée rue Vivienne à Paris depuis 1988, l'équipe de CGB Numismatique Paris est spécialisée dans la vente des monnaies, médailles, jetons et billets de collection de toutes périodes historiques et zones géographiques.

Deux solutions vous seront alors proposées par notre équipe : l'achat direct ou le dépôt-vente. Les cas des ensembles complets, trésors et découvertes fortuites sont, eux, traités à part. Concernant les trésors, consultez la section du site www.Cgb.fr qui y est consacrée : <http://www.cgb.fr/tresors.html>.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Vous souhaitez déposer/vendre des monnaies, médailles, jetons et billets ? Rien de plus simple. Il vous suffit de prendre contact avec l'un de nos numismates :

- par courriel (contact@cgb.fr) en joignant si possible à votre envoi une liste non exhaustive de vos monnaies, médailles, jetons, billets ainsi que quelques photos/scans représentatifs de votre collection.
- en prenant rendez-vous par téléphone au 01 40 26 42 97. Nous vous conseillons vivement de prendre rendez-vous avant de vous déplacer en notre comptoir Parisien (situé au 36 rue Vivienne dans le 2^e arrondissement de Paris) avec le ou les numismates en charge de la période de votre collection.
- en venant à notre rencontre lors des salons numismatiques auxquels les spécialistes de CGB Numismatique Paris participent. La liste complète de ces événements est disponible ici : http://www.cgb.fr/salons_numismatiques.htm.

Dans des cas très spécifiques, nous sommes susceptibles de nous déplacer directement auprès des particuliers ou professionnels afin d'effectuer l'inventaire de leur collection.

DÉPÔT-VENTE

CGB Numismatique Paris met à la disposition des personnes qui souhaiteraient déposer leurs monnaies, médailles, jetons et billets trois solutions de vente différentes :

- à prix fixe sur les différentes boutiques en ligne du site www.cgb.fr avec possibilité d'intégration dans un catalogue papier de vente à prix marqués. Seuil minimum de valeur des monnaies, médailles, jetons et billets : 150 € par article.
- en INTERNET AUCTION pour les monnaies, médailles, jetons et billets de valeur intermédiaire. Durée de la vente trois semaines, uniquement sur internet (www.cgb.fr), avec une clôture Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Valeur minimale des monnaies, médailles, jetons et billets mis en vente : 250 €.
- en LIVE AUCTION. Vente sur internet (www.cgb.fr) avec support d'un catalogue papier, s'étalant sur quatre semaines et clôturant par une phase finale dynamique, la Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Vente réservée aux monnaies, médailles, jetons et billets estimés à 500 € minimum. Les monnaies, médailles, jetons font l'objet d'un catalogue spécifique, de même pour les billets de collection.

LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS NUMISMATIQUES



Joël CORNU
P.D.G de CGB Numismatique Paris
Responsable de l'organisation des ventes
Monnaies modernes françaises - Jetons
j.cornu@cgb.fr



Marie BRILLANT
Département antiques
marie@cgb.fr



Nicolas ASPLANATO
Département antiques
n.asplanato@cgb.fr



Arnaud CLAIRAND
Département royales françaises
(carolingiennes, féodales, royales)
et mérovingiennes
clairand@cgb.fr



Pauline BRILLANT
Département monnaies du monde
monnaies royales
pauline@cgb.fr



Alice JUILLARD
Département médailles
alice@cgb.fr



Marielle LEBLANC
Département euros
marielle@cgb.fr



Laurent VOITEL
Département
monnaies modernes françaises
laurent.voitel@cgb.fr



Benoît BROCHET
Département
monnaies modernes françaises
benoit@cgb.fr



Laurent COMPAROT
Département monnaies du monde
et des anciennes colonies françaises
laurent.comparot@cgb.fr



Jean-Marc DESSAL
Responsable du département billets
jm.dessal@cgb.fr



Agnès ANIOR
Billets france / monde
agnes@cgb.fr



Fabienne RAMOS
Billets france / monde
Organisation des ventes
et des catalogues à prix marqués
fabienne@cgb.fr

DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

UNE GESTION PERSONNALISÉE ET SÉCURISÉE



RÈGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE



0
FRAIS DEMANDÉS
LORS DE LA MISE
EN VENTE

UNE EXPOSITION OPTIMALE DES OBJETS MIS EN VENTE

• Ventes (e-auctions hebdomadaires, Internet Auction et Live Auction) en ligne sur les plates-formes de vente internationales : [Numisbids](#), [Sixbid](#), [Bidinside](#), [Emax.bid](#), [Bid-dr.ch](#).



• Valorisation de vos monnaies, médailles, jetons et billets sur notre site internet www.cgb.fr auprès de la communauté des collectionneurs *via* les mailing listes (newsletters) envoyées quotidiennement.

• Accès à une clientèle de collectionneurs au niveau mondial : site Cgb.fr accessible en sept langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien, russe et chinois), catalogues à prix marqués et ventes Live Auction traduits en anglais, présence de CGB Numismatique Paris lors des plus grands salons internationaux (Berlin, Kuala Lumpur, Hong Kong, Maastricht, Moscou, Munich, New York, Paris, Tokyo...).

• Consultation des monnaies, billets, jetons et médailles disponibles sans limite de temps dans les archives de CGB Numismatique Paris et sur les sites de référencement de vente comme [AcSearch](#).

CGB ÉTAIT PRÉSENT À



DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

CALENDRIER DES VENTES 2021



VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION MONNAIES

(Antiques, Féodales, Royales, Modernes françaises, Monde, Jetons, Médailles)

<p>Internet Auction octobre 2021 Date limite des dépôts : 25 septembre 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 26 octobre 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p>Live Auction décembre 2021 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : samedi 09 octobre 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 07 décembre 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>



VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION PAPIER-MONNAIE

(Billets France, Monde, Anciennes Colonies françaises et Dom-Tom)

<p>Live Auction Billets octobre 2021 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 09 juillet 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 5 octobre 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p>Internet Auction Billets novembre 2021 Date limite des dépôts : vendredi 1^{er} octobre 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 16 novembre 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p>Live Auction Billets janvier 2022 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : Janvier 22 octobre 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 4 janvier 2022 à partir de 14:00 (Paris)</p>

Numismatics
Paris

Excellent

TrustScore 4,9/5

More than 5000 reviews

Trustpilot



La SENA a le plaisir de vous proposer le vendredi 3 septembre à 18 heures précises par Philippe Schiesser, ancien président de la SENA, la conférence suivante :

Le trésor de deniers mérovingiens et de sceattas des Combrailles (Creuse) déposé vers 730

Cette conférence se fera uniquement en distanciel via la plateforme Zoom. Afin d'obtenir les identifiants de connexion à cette visioconférence, n'hésitez pas à envoyer un courriel à : president@sena.fr

Ce trésor inédit est composé de 31 deniers mérovingiens et de 8 sceattas.

Cette découverte vient compléter les connaissances sur la circulation de l'argent au VII^e et VIII^e siècles. C'est le onzième trésor de deniers mérovingiens connu et le sixième par son importance numérique. Cela faisait plus d'un siècle qu'un trésor de deniers mérovingiens quantitativement aussi important n'avait pas été signalé. C'est aussi le premier trésor de deniers mérovingiens publié pour ce département. Cet ensemble de 39 deniers mérovingiens et sceattas a été découvert il y a plusieurs années dans l'est de la Creuse à peu de distance de l'Auvergne dans une région naturelle appelée les Combrailles. La découverte a été faite lors du défrichement d'une parcelle boisée destinée à être mise en culture, hors de tout contexte archéologique connu. Aucun contenant ou autre objet ne semblent avoir été trouvés.

Vous pouvez découvrir ce trésor en lisant l'article : Wybrand Op den Velde, Marc Parvérie et Philippe Schiesser : le trésor de deniers mérovingiens et de sceattas des Combrailles (Creuse) déposé vers 730 : *The Numismatic Chronicle* 180, 2020, p. 445-480 et p. 55-57.



D'autre part, la SENA organise du 11 au 14 novembre un colloque numismatique à Troyes, intitulé « *La Monnaie à Troyes et en Champagne de l'Antiquité à nos jours* ». Pour vous inscrire et obtenir le programme de ces quatre jours, prenez contact auprès de : president@sena.fr.

THOMAS[®]
NUMISMATICS.COM

MONNAIES | MÉDAILLES | BILLETS | TRÉSORS DE COLLECTION

www.thomasnumismatics.com



CALENDRIER DES BOURSES

SEPTEMBRE

- 3 Paris (75) Réunion de la SENA (18h à 20 h) distanciel via la plateforme Zoom.
<http://senatest.e-monsite.com/> (voir programme)
- 4 Londres (GB) (N) Bloomsbury Coin Fair (10h à 17h) <https://www.coinfairs.co.uk/>
- 5 Arles (13) (N), 39^e bourse, salle des Fêtes, bld des Lices, Arles (9h à 16h) (info 04 90 93 25 32) (Laurent Schmitt)
- 9/11 Hong Kong (HK) 8^e Hong Kong show
www.hongkongcoinshow.com
- 10/11 Prague (TCH) (N) SBERATEL
www.sberatel.info/de
- 11 Paris (75) Assemblée générale de la SFN (13h30-17h30) (Assemblée générale en présentiel à confirmer)
- 12 Rodez (12) (tc), 20^e salon, salle des Fêtes, 1 bld du 122^e Régiment d'infanterie (de 9h à 18h entrée 2€) (info 05 65 42 58 33)
- 12 Saint-Rémy (71) (N) 15^e bourse (25 exposants, entrée 1€, 8h30 à 16h30) Salle Georges Brassens (info cpl Lauren@club-internet.fr, 06 87 09 56 27) (Laurent Schmitt)
- 12 Lucerne (CH) (N) Ameron Luzern Hotel Flora, Seidenhofstrasse 5 (info : 00 41 79 886 99 99)
- 18 Saint-Sébastien-sur-Loire (44) (N), SNA, 29^e salon, salle Escall, rue des Berlaguts (de 9h à 18h)
<http://ana.france.free.fr/>
- 24/25 Londres (GB) (N) COINEX Biltmore (Millenium) Hotel Mayfair www.bnta.net (Laurent Schmitt)
- 24/26 Singapour (SG) (N) SandsExpo & Convention Center www.sgcoinfair.com
- 25 Dreux (28) (N), 24^e salon numismatique, Maison Godeau, 2, place Evesham, (de 9h à 18h, entrée 1€) (info 06 20 41 30 41)
- 25/26 Aix-la-Chapelle (D) (B) Liebig
www.aachen-show.de
- 25/26 Ljubljana (SL) (tc) 14^e COLLECTA (9h à 19 h) (info : Collecta Slovenija - <http://collecta.si/>)
- 26 Bellinzona (CH) (N) Espocentro (info : 00 41 79 400 94 95)

OCTOBRE

- 3 Limoges (87) (N)
- 3 Lana (It) (N) LANAPHIL www.lanaphil.info
- 3/5 Metz (57) Journées Numismatiques de la SFN (Laurent Schmitt)
- 4 Grenoble (38) (N) ANRD, 44^e Bourse, hôtel Europole 29 rue Pierre Semard (9h à 17h)
contact.taylor1@gmail.com
- 8 Paris (75) Réunion de la SENA (18h à 20 h) (réunion en présentiel à confirmer)
<http://senatest.e-monsite.com/> (voir programme)
- 8/9 Bern-Brünnen (CH) (N) (8h à 19 h) (info : 00 41 79 245 15 01)
- 10 Chemillé-Melay (49) (tc), ACC, 30^e salon, salle du Grand Avault allée Phytolia (de 9 à 18 h)
<http://amicale-des-collectionneurs.fr>
- 16 Annecy (74) (N) Rencontre Numismatique des Pays de Savoie, Salle Paroissiale des Fins, 26 avenue de Genève (8h à 12h30) (info : 06 85 50 58 50)
- 17 Domancy (74) (tc) Salle de la Tour Carrée, 419 route de Lettraz (9h à 17 h) (info : 06 85 58 50)
- 17 Pessac (33) (N) APNP, 58^e Bours'expo, salle de Bellegrave, Avenue du Colonel Robert Jacqui (9h30 à 17h30) (info : 06 95 53 17 60 - 06 64 71 42 05, apnp@laposte.net)
- 23/24 's-Hertogenbosch (NL) (B) PaperMoneysfairs
www.papermoney-netherlands.com
- 24 Besançon (25) (N)
- 24 Monaco (MC) (N+Ph), hôtel Méridien Beach Plaza (9h à 17h)
- 24 Saint-Victoret (13) (tc), 13^e bourse multicollections, salle Huguette Léotard, rue Raymond Marin 13730 (de 9h à 17h), <http://marignanenumismatique.fr/>
- 24 Séméac (65) (tc), GPP, 4^e Bourse multicollections, centre Léo Lagrange, rue Jules Ferry (de 9h à 18h) (06 33 20 48 77 ou 06 03 81 87 44, ggp65@laposte.net)
- 24 Karlsruhe (D) (N) Kongresszentrum
<https://www.muenzmesse-karlsruhe.de/>
- 30/31 Zürich (CH) (N) (B), 49^e Münzenmesse
www.nvz-ch.org
- 31 La-Chapelle-Saint-Mesmin (45) (N) ANC, 42^e Bourse, Espace Bénaire, 12 rue Nationale (entrée 2,50 € de 8h30 à 16h)(Laurent Schmitt)

Portable Antiquities Scheme

The Portable Antiquities Scheme

Home Contacts Get involved Conservation Database News & reports Treasure Research Photos Blogs Events

Log in

Home » Database

1,537,223 objects within 987,556 records

All images

All artefacts & coins

Search database

Reference works cited

Numismatics

Hoards

Controlled vocabulary

Rallies

What/Where/When search

Find number:

What:

When:

Where:

Search!

cgb.fr

DÉPOSEZ VOS MONNAIES, MÉDAILLES, JETONS ET BILLETS DE COLLECTION AUPRÈS DE CGB TOUT EN RESTANT CHEZ VOUS !

Nous vous proposons désormais diverses solutions d'acheminement des monnaies, billets, médailles ou jetons que vous souhaitez nous confier, depuis votre domicile jusqu'à nous, sans sortir de chez vous. Il peut s'agir de monnaies ou de billets pour les boutiques en ligne à prix fixe ou pour les enchères. La demande actuelle des acheteurs est très fortement soutenue, c'est donc le moment de valoriser vos doubles ou l'intégralité de votre collection. Outre la prise de rendez-vous en nos bureaux parisiens du 36 rue Vivienne (2^e arrondissement), vous avez également la possibilité de faire retirer les lots directement à votre domicile, soit par correspondance, soit via la visite de l'un de nos collaborateurs.

Déposer via notre transporteur, DHL Express

La procédure est simple et efficace et vous permet de nous adresser en toute sécurité les lots que vous souhaitez déposer pour vente via notre transporteur spécialisé, DHL Express. Les envois sont entièrement assurés par CGB et le temps de livraison entre le passage du coursier à votre domicile/bureau et nos locaux du 36 rue Vivienne est de moins de 48 heures. Il ne faut donc pas hésiter à nous solliciter dès maintenant si vous souhaitez mettre en vente des monnaies, billets, médailles ou jetons à l'adresse contact@cgb.fr ou auprès de la personne en charge de vos dépôts habituels (<https://www.cgb.fr/equipe.html>).

Convenir d'un rendez-vous avec l'un de nos collaborateurs

Si vous souhaitez qu'un de nos spécialistes se déplace à votre domicile pour évaluer votre collection en vue de la déposer à CGB, n'hésitez pas à prendre contact avec Joël Cornu : j.cornu@cgb.fr Nous organiserons notre passage à partir de la mi-mai mais pouvons dès à présent convenir d'un rendez-vous afin d'expertiser votre collection à votre domicile en toute sécurité.

Nous adresser liste et photos de vos monnaies, médailles, jetons et billets de collection pour mise en vente ou dépôt

Vous pouvez nous les adresser par email (à l'adresse générale contact@cgb.fr ou directement auprès du numismate en charge de votre période de collection <https://www.cgb.fr/equipe.html>) ou via des plateformes de transferts de photos comme WeTransfer. Nous pouvons également convenir d'un rendez-vous téléphonique pour étudier ensemble vos lots et la meilleure façon de les valoriser. N'hésitez donc pas à préciser vos coordonnées téléphoniques dans votre courriel afin que nous puissions vous recontacter.

DHL
WORLDWIDE EXPRESS

CGB NUMISMATIQUE PARIS - 36 rue Vivienne - 75002 PARIS - TEL : +33 (0)1 40 26 42 97 - contact@cgb.fr

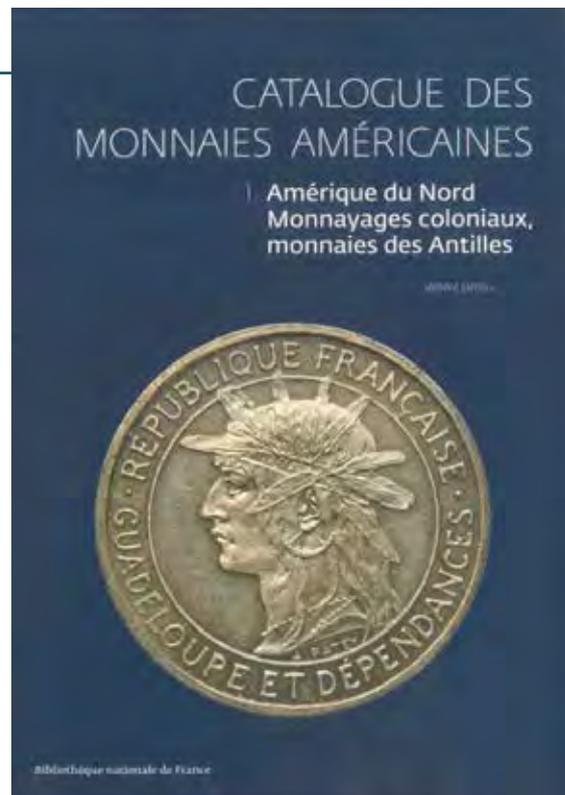
CATALOGUE DES MONNAIES AMÉRICAINES

Paru début juillet, voici un ouvrage qui ne devrait pas passer inaperçu des numismates, amateurs de monnaies américaines et coloniales. A ce titre, cet ouvrage concerne un fonds dit moderne et assez inédit des collections de la Bibliothèque nationale de France, les monnaies des Amériques, dont de très nombreuses monnaies coloniales. Son intérêt tient au fait qu'il revient sur d'anciens débats jamais tranchés sur des monnayages aux attributions peu claires, voire à des monnaies contestées.

Ancien conservateur responsable des monnaies étrangères au département des Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque de France, Jérôme Jambu s'est attaché à répertorier mais aussi analyser 543 monnaies des colonies d'Amérique du Nord, des Petites et Grandes Antilles. Une large partie de ces monnaies provient de deux dons, celui en 1861 de la collection d'Alexandre Vattemare, collectionneur original et touche-à-tout, promoteur d'un rapprochement entre la France et le nouvel état américain, et enfin celui en 1907 de la collection d'Ernest Zay. Ce dernier était un collectionneur érudit et numismate professionnel. Il a publié en 1892 le premier ouvrage entièrement dédié aux monnaies coloniales françaises sous le titre *Histoire monétaire des colonies françaises d'après les documents officiels*, un ouvrage qui malgré son ancienneté fait toujours autorité aujourd'hui pour de nombreux collectionneurs spécialisés. Malgré quelques faiblesses méthodologiques, cet ouvrage faisait pour la première fois le lien entre des monnaies et des sources écrites. Auteur et collectionneur parfois facétieux, moqueur et critique - dont pas toujours très apprécié -, il a laissé à l'institution de la rue de Richelieu une version annotée corrigée de son édition de 1892 mais jamais publiée. Jérôme Jambu a donc analysé et catalogué ces monnaies à la lumière des archives, de ces informations mais aussi des multiples travaux et ventes réalisés depuis.

Le catalogue est divisé en quatre parties : les monnayages généraux des colonies d'Amérique, les Petites Antilles, les Grandes Antilles et enfin les colonies anglaises continentales. Les monnaies sont toutes décrites dans la partie catalogue et illustrées sur les planches. En fin de catalogue, on trouvera une chronologie, un glossaire, une ample bibliographie, une table des figures et enfin la table des matières.

Cet ouvrage n'est pas qu'un simple catalogue mais aussi le résultat d'un travail de recherche contemporain sur des monnayages jusqu'à présent pas, peu ou mal traités. Ce travail a été réalisé par Jérôme Jambu qui tord le coup à certaines erreurs historiques et élimine aussi certaines monnaies douteuses comme les "cœurs martiniquais" ou certaines monnaies contremarquées. Il met aussi fin à la légende des monnaies de 5 et 15 sols de 1670 historiquement attribuées à tort au seul Canada français alors qu'elles étaient destinées essentiellement aux Antilles, alors centre de gravité des activités commerciales françaises d'outre-Atlantique. Ces affirmations feront sans doute débat mais des débats constructifs sont sûrement préférables à de fausses certitudes qui entourent nombre de monnaies aux attributions voire à l'authenticité contestables.



Très attendu, ce nouveau livre témoigne de la richesse des collections nationales. Selon l'auteur, un second volume consacré aux monnayages révolutionnaires et fédéraux des États-Unis et du Canada devrait paraître sous peu. Suivront deux volumes sur l'Amérique centrale et du Sud.

D'un point de vue pratique, on retrouve le format des catalogues de numismatique brochés de la Bibliothèque nationale de France. La mise en page et la présentation sont claires et soignées avec des détails photographiques, en particulier les contremarques, en agrandissements dans le texte. Le catalogue est suivi des planches des monnaies correspondantes. On regrettera que ces planches soient toujours en noir et blanc alors que le fonds est constitué de très nombreux exemplaires de belle qualité, voire de qualité remarquable, et que par ailleurs les images de ces objets en couleur existent, comme l'atteste la consultation des fonds sur le site Gallica. L'autre grand problème est bien sûr celui du prix de vente toujours trop élevé de ces catalogues numismatiques de la BnF. Cela peut sembler un peu trivial, mais il y a toujours un rapport commercial entre le prix d'un ouvrage et l'ouvrage lui-même (contenu, nombre de pages, qualité des illustrations, type de reliure). D'expérience de libraire spécialisé en numismatique, je suis réduit à penser que ces ouvrages devraient raisonnablement être moitié moins chers afin de faciliter la diffusion au plus grand nombre de collections qui sont somme toute publiques. Encore dommage que les éditions de la BnF aient fait le pari d'une vente de quelques exemplaires à un prix quasiment prohibitif au détriment d'une plus large diffusion avec un prix plus abordable, ce qui peut s'avérer financièrement plus rentable.

Catalogue des monnaies américaines T.1 Amérique du Nord, Monnayages coloniaux, monnaies des Antilles par Jérôme Jambu, Paris 2021, broché, 21 x 29,7 cm, broché, 186 pages, 44 planches de monnaies en noir et blanc, 89 €

EXPÉRIENCE:

Les experts de la NGC sont des professionnels hautement qualifiés et expérimentés, auteurs réguliers des dernières recherches en numismatique. Une même pièce est examinée par plusieurs experts professionnels, ce qui garantit la précision et la cohérence du classement.

DIAGNOSTICS:

Les experts consultent notre base de données contenant des millions d'images de pièces de monnaie authentiques et contrefaites, y compris des images de diagnostics très détaillés.

RÉFÉRENCES:

Notre bibliothèque de recherche complète fournit aux experts de la NGC les ressources les plus pertinentes. Ils consultent également des experts du monde entier.

TECHNOLOGIE:

La spectrométrie de fluorescence X ainsi que des évaluations gravimétriques et microscopiques, permettent de déterminer la composition de la surface et les techniques de frappe.

Les éléments du classement expert des monnaies

Chaque classement par grade effectué par la NGC repose sur un procédé précis et éprouvé. Grâce à notre expertise de pointe, plus de 49 millions de pièces, dont certaines parmi les plus extraordinaires du monde, ont été confiées à la NGC.



Pour en savoir plus NGCcoin.de



RÉSULTATS INTERNET AUCTION

Août 2021

cgb.fr
numismatique

Prix réalisés + 10% HT de commission acheteur



4480429

1000 PESOS ORO COMMÉMORATIF
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE 1992 P.142A
918 €



4480067 **PMG 50**
PAPER MONEY GUARANTY

100 YÜAN 1948 P.0808 PMG 50
1 960 €



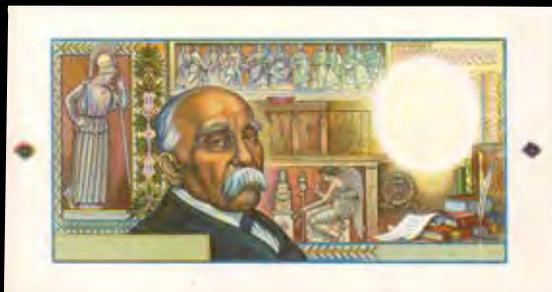
4480465 **PMG 65 EPQ**
PAPER MONEY GUARANTY

5000 FRANCS TCHAD 1973 P.04 PMG 65EPQ
4 093 €



4480056

5000 FRANCS CENTRAFRIQUE 1974 P.03A
2 352 €



4480358

NON ÉMIS 500 FRANCS CLÉMENCEAU 1977
NE.1956.00
2 800 €



4480230

50 FRANCS TYPE 1868 INDICES NOIRS
1870 FA38.04
5 264 €



4480291

1000 FRANCS BLEU ET ROSE 1899 F.36.12
2 464 €



4480400

1 POUND JERSEY 1874 P.-(A2)
1 344 €

RÉSULTATS INTERNET AUCTION

Août 2021

cgb.fr
numismatique

Prix réalisés + 10% HT de commission acheteur



4480152
500 PESETAS 1907 P.060A
908 €



4480327
500 NOUVEAUX FRANCS MOLIERE 1966 F.60.09
582 €



4480168 **PMG 55 EPQ**
500 FRANCS B.C.E.A.O. MAURITANIE 1970 P.502Ei
PMG 55EPQ
1 624 €



4480122
10000 FRANCS CONGO 1971 P.01
918 €



4480392
100 POUNDS IRLANDE DU NORD 1982 P.330B
806 €



4480058
10000 FRANCS CENTRAFRIQUE 1976 P.04
3 360 €



4480308
10000 FRANCS GÉNIE FRANÇAIS 1947 F.50.18
896 €



4480219
ASSIGNAT VÉRIFICATEUR 1000 FRANCS 1795 ASS.50V
828 €

HIGHLIGHTS

LIVE AUCTION

Octobre 2021

cgb.fr
numismatique

Clôture le 5 octobre 2021



4490005

20 FRANCS ALGÉRIE 1890 P.015
3 000 € / 6 000 €



4490123 **PMG 67**^{EPQ}

5000 FRANCS B.C.E.A.O. 1977 P.304CL
300 € / 600 €



4490397

10 FRANCS SAINT PIERRE ET MIQUELON
1943 P.11
150 € / 300 €



4490410

100 RUPEES SEYCHELLES 1975 P.18E
1 800 € / 3 500 €



4490380 **PMG 66**^{EPQ}

10 NF SUR 500 FRANCS POINTE À PITRE
RÉUNION 1967 P.54B
350 € / 500 €



4490166

50 FRANCS JACQUES CŒUR 1941 F.19.11
1 200 € / 2 500 €



4490423 **PMG 30**

50 LIVRES SYRIENNES 1949 P.066
2 500 € / 4 000 €



4490349

25 FRANCS MARTINIQUE 1922 P.07B
1 000 € / 1 600 €

HIGHLIGHTS

LIVE AUCTION

Octobre 2021

cgb.fr
numismatique

Clôture le 5 octobre 2021



4490052

1 DOLLAR BERMUDES 1927 P.05B
2 000 € / 4 000 €



4490147

5 FRANCS NOIR FRANCE 1873 F.01.14
300 € / 600 €



4490068 **PMG 64**

5000 FRANCS CAMEROUN 1962 P.13
1 500 € / 3 000 €



4490087 **PMG 30**

10000 YUAN CHINE 1949 P.0854A
250 € / 500 €



4490427 **PMG 55**

5000 FRANCS TCHAD 1973 P.04
1 400 € / 2 000 €



4490314 **PMG 58 EPQ**

500 FRANCS KATANGA 1960 P.09S
300 € / 600 €



4490424

500 FRANCS TAHITI 1938 P.13Bs
1 000 € / 2 000 €



4490257

1000 FRANCS ART MÉDIÉVAL TYPE 1983
EPREUVE 1980 NE.1983.00
2 000 € / 4 000 €

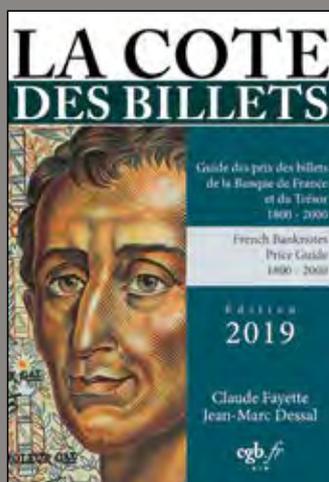




Une monnaie qui s'affiche en grand dans une gare, ce n'est pas courant mais c'est bien le cas actuellement dans le grand hall d'échange banlieue de la Gare du Nord à Paris. Cet évènement qu'est la réouverture du [musée Carnavalet](#), le musée de l'histoire de Paris, après cinq années de travaux, a fait l'objet d'un vaste affichage au droit de l'ancien restaurant de Thierry Marx, l'Étoile du Nord. Parmi les œuvres et objets affichés, on distingue [le très fameux statère](#)

[des Parisii](#), emblématique monnaie gauloise du peuple fondateur de Lutèce. Il convient de rappeler que ce musée contient une très importante collection numismatique avec 39 754 objets visibles en ligne, sans doute l'une des plus importantes de France après celle de la Bibliothèque nationale de France. À noter que l'accès aux collections permanentes est gratuit.

Laurent COMPAROT



CLAUDE FAYETTE
ET JEAN-MARC DESSAL

19,90€
réf. lc2019

DISPONIBLE DÈS MAINTENANT

Stack's Bowers Galleries

les prix spectaculaires réalisés lors de la vente à
ANA 2021 en Août



FRANCE. Anglo-Gallic. Salut d'Or,
ND (1422-49). St. Lo Mint;
mm: Lis. Henry VI.
NGC MS-67.
Realized \$9,300



FRANCE. Henri d'Or, 1557-N.
Montpellier Mint. Henry II.
NGC MS-63.
Realized \$9,600



FRANCE. Louis d'Or, 1653-Y.
Bourges Mint. Louis XIV.
PCGS MS-62 Gold Shield.
Realized \$5,760



FRANCE. Louis d'Or, 1717-A.
Paris Mint. Louis XV. PCGS
MS-64+ Gold Shield.
Realized \$13,200



FRANCE. 1/2 Ecu, 1741-A.
Paris Mint. Louis XV.
PCGS PROOF-64+ Gold Shield.
Realized \$15,600



FRANCE. 5 Francs, AN 12 (1803/4)-A.
Paris Mint. Napoleon (as First Consul).
PCGS MS-61 Gold Shield.
Realized \$3,840



FRANCE. 20 Francs, 1812-A.
Paris Mint. Napoleon I.
PCGS MS-65 Gold Shield.
Realized \$4,080



FRANCE. Les Cent-Jours. Silver 5 Francs
Pattern, 1815-A. Paris Mint. Napoleon I.
PCGS PROOF-63+ Gold Shield.
Realized \$60,000



FRANCE. 100 Francs, 1936.
Paris Mint.
PCGS PROOF-65 Deep Cameo Gold Shield.
Realized \$6,600

Nous acceptons dès à présent les dépôts pour la vente aux enchères officielle de
Stack's Bowers Galleries lors de la Janvier 2022 NYINC à New York

LES COLLECTIONS CÉLÈBRES | LES RÉSULTATS LÉGENDAIRES | LA MAISON DE VENTE MYTHIQUE



Pour plus d'informations veuillez
contacter Maryna Synytsya
de notre bureau parisien par mail:
MSynytsya@stacksbowers.com
ou par téléphone au
+33 6 14 32 31 77/ +33 1 83 79 02 03

Stack's Bowers
GALLERIES

America's Oldest and Most Accomplished Rare Coin Auctioneer
800.458.4646 West Coast Office • 800.566.2580 East Coast Office
1550 Scenic Ave. Suite 150, Costa Mesa, CA 92626 • 949.253.0916
470 Park Ave., New York, NY 10022 • 212.582.2580
Info@StacksBowers.com • StacksBowers.com
California • New York • New Hampshire • Hong Kong • Paris
SBG PR AugANA2021 210819



Publius Helvius Pertinax (*Imperator Caesar Publius Helvius Pertinax Augustus*), est né en août 126 et meurt en mars 193, il règne 87 jours en 193 pcn. Né dans la ville d'*Alba Pompeia*, aujourd'hui Alba (Cuneo) d'un père affranchi, il débute sa carrière comme « grammaticus » (professeur de grammaire). Désireux de changer de métier, il devient plus tard officier dans une cohorte. Il se distingue dans la guerre contre les Parthes et sert en Bretagne puis le long du Danube. Il devient procurateur en Italie puis en Dacie. Durant le règne de Marc Aurèle, il est rappelé pour aider Claudius Pompeianus contre les Germains. Grâce à ses compétences et au patronage de Pompeianus, il entre au sénat et se voit confier des légions sur le Danube. En 175 il est nommé consul suffect. Il participe alors à la répression de la révolte d'Avidius Cassius. Il est par la suite gouverneur des provinces de Mésie, de Dacie, de Syrie, puis de Bretagne, où il acquiert une réputation de stricte obéissance à la discipline. En 187, il doit quitter la province, officiellement à cause du ressentiment au sein des troupes face à cette discipline. La fin du règne de Commode le voit parvenir aux plus hautes distinctions. Il est préfet de Rome, lorsque Commode est assassiné. Sans que son implication dans le meurtre de Commode soit certaine, il apparaît comme l'homme de la situation et est porté au pouvoir par le préfet du prétoire Laetus, le 1^{er} janvier 193. Devenu empereur, il tente peut-être de restreindre le train de vie officiel, comme le fit Marc Aurèle. La garde prétorienne est déçue du faible *donativum* qui lui est accordé et tente de le remplacer par Falco, mais la tentative échoue. Le 28 mars 193, un groupe de soldats, furieux de n'avoir reçu que la moitié de leur paye, fait irruption dans le palais et tue Pertinax.

Didius Julianus prend le pouvoir, ce qui déclenche une courte guerre civile pour la succession, finalement remportée par Septime Sévère la même année. S'il ne peut pas réellement affirmer une politique particulière durant son court règne, il passe à la postérité comme un empereur favorable au sénat et représentant des anciennes vertus romaines. Revenu à Rome, Septime Sévère reconnaît Pertinax comme empereur légitime, exécute ses assassins, et force le Sénat à lui accorder des funérailles d'État. Il organise également plusieurs années de suite des [jeux](#) pour l'anniversaire de sa naissance et de son couronnement.



Denier de Pertinax Publius Helvius
IMPERATOR CAESAR Publius **HELVIVS PERTINAX** AVGVSTVS
 Buste lauré de l'Empereur regardant à droite
 R/PROVIDENTIA **DEORVM CON**SUL **II**
 D/Femme debout représentant la providence, tendant sa main droite vers un globe radié en haut à gauche. Emise en Syrie (?)



Ces illustrations sont prélevées du site Philcat avec l'amicale autorisation de Giancarlo d'Alessandro qui en est le créateur, <http://www.philcat.it/ufonum.htm>

Les monnaies de l'empereur Pertinax émises pendant son règne ont un très haut niveau de rareté (RRRR) puisqu'il ne régna que 87 jours !

En 1961, Monsieur CAPPELLI Remo, expert en numismatique, examine un de ces deniers découvert en Syrie. Au droit il observe le buste lauré de l'Empereur ; au revers, il décrit au sein de l'inscription : « providentia deorum cos II » une sphère avec quatre protubérances asymétriques, se terminant chacune par un renflement. Une figure féminine désigne la sphère de sa main droite, en haut sur sa gauche. Cappelli notaque cette représentation n'était pas usuelle dans l'iconographie des astres tels que le soleil, la lune, les planètes, les étoiles ou les comètes, utilisée dans le monnayage romain connu. Il émet l'hypothèse qu'il devait s'agir de la représentation d'un phénomène céleste non commun. Notons que la photo montre un monnaie fort abîmée au point que l'inscription y soit à peine lisible.

LE DENIER CÉLESTE

PARTIE 1



Des exemplaires semblables à ce denier étaient conservés au Musée archéologique « Federico Eusebio » de Alba en Italie. Malheureusement ils furent dérobés au début des années 70. Peter KOLOSIMO et le docteur Giuseppe APRILE en 1973 évoquaient un satellite artificiel, ajoutant que de nombreux experts, après avoir examiné méticuleusement ce denier, s'accordaient sur le fait que l'objet représenté ne pouvait être le soleil, ni la lune ni un autre corps céleste. Ils tiraient cette certitude du fait que les quatre rayons du globe en question étaient disposés d'une manière telle qu'elle ne correspondait à aucune des caractéristiques figuratives de la représentation des astres dans le monnayage romain... Francesco Di Blasi évoque dans Edicolaweb que celui qui ordonna la frappe de ce denier souhaitait peut-être rappeler un évènement observé dans le ciel de Rome à cette époque...



Il n'est pas difficile de collecter des photos de monnaies de Pertinax et d'essayer de se faire une idée propre. Notons avant tout que ces monnaies ne sont pas égales, elles ne sont pas issues du même coin. Elles présentent des variantes plus ou moins évidentes. Par exemples, nous observons six ou huit prétendues antennes sans renflements à leurs extrémités. L'exemplaire « Cappelli » pourrait être une variante ultérieure, mais nous savons que des monnaies issues d'un même coin sous un coup de marteau plus ou moins décisif, plus ou moins régulier, peuvent présenter des irrégularités, des divergences, des aspects décentrés de l'image, en faisant une monnaie originale dans tous les sens du terme.

Les illustrations qui suivent ont été prélevées dans l'article de Diego Cuoghi ARTE E UFO? No grazie, solo arte per favore...parte 7 sur le site : http://www.sprezzatura.it/Arte/Arte_UFO_7.htm



Pertinax (1 January-28 March 193), gold aureus, laureate head right, rev., PROVID DEOR COS II, Providentia standing left, raising right hand towards star, 7.07g. (RIC 11a; C. 42) Images utilisées avec la cordiale autorisation de wildwinds



Selon vous, que représente ce globe radié ?



Illustration utilisée avec la cordiale autorisation de la maison Tesorillo (www.tesorillo.com)



PERTINAX. 193 AD. AR Denarius (3.09 gm, 6h). IMP CAES P HELV PERTIN AVG, laureate head right / PROVID DEOR COS II, Providentia standing left, raising hand towards star to left. RIC IV 11a; BMCRE 13; RSC 43. Good VF. Illustration utilisée avec la cordiale autorisation de CNG coins.com

Stefano Struffolino Krüger rappelle que l'historien Hérodien vers la fin du règne de Commode raconte que pendant une

PARTIE 1

longue période, les étoiles restèrent visibles en plein jour et que certaines avaient une forme allongée et semblaient suspendues dans l'air... Pertinax aurait pu vouloir évoquer ces événements célestes rares et spectaculaires dans l'émission d'une de ses monnaies. Le cas ne serait pas isolé. Rappelons le denier d'Auguste frappé en commémoration de la mort de César et figurant la comète qui traversa le ciel de Rome en 44 acn.



Augustus. 27 BC-AD 14. AR Denarius (20mm, 3.67 g, 6b). Spanish mint (Tarraco?). Struck circa 18 BC. Laureate head right / Comet with eight rays and tail. RIC I 102; RSC 98. Illustration utilisée avec la cordiale autorisation de cngcoins.com

Mais, dans l'Antiquité, traditionnellement, l'apparition d'étoiles et les phénomènes célestes étaient vus comme des augures à mettre en relation avec des événements historiques de grande importance. Raison pour laquelle il est difficile d'établir s'il s'agit de mystification littéraire a posteriori ou de phénomènes s'étant réellement produits. Dans le cas particulier du monnayage de Pertinax, la providence semble accepter le globe radieux pendant que ce dernier descend du ciel comme s'il s'agissait d'un don divin. On peut aussi penser à un symbole de glorification de l'Empereur lui-même, qui vient sur la terre pour sauver l'humanité (coelo demissus).

PROVIDENTIAE DEORUM pourrait évoquer la symbolisation de la grâce reçue par et pour la fin de la tyrannie vécue sous Commode.

Examinons quelques autres monnaies romaines figurant des étoiles.



Gianni SETTIMO, directeur de la revue *Clypeus*, après avoir examiné les mêmes exemplaires « étranges », expliqua l'image par un défaut du poinçon pendant la frappe de la monnaie. L'écrivain Renato VESCO reconnaît quant à lui dans la figure féminine la déesse SYRIA (Astartis, hellénisée en astartes du grecs aster signifiant étoile...) et pense que le globe radieux évoque un phénomène météorologique.

Un Aureus de PERTINAX a été mis au jour dans les fouilles de Ponte Gardena (BZ) dans la vallée de l'Isarco.

AUREUS. Sigle: CP 2716 (code provinciale)

Poids: 7,040 gr. Diamètre: 19,5 mm.

R: IMP CAES P HELV – PERTIN AVG

Tête de Pertinax à droite, aurée.

VI:PROVID – DEOR COS II

PROVIDENTIAE DEORVM une femme debout regardant vers un globe radié et tendant les mains vers ce globe.



La Providence (Providentia) est une divinité allégorique qui illustre le sentiment religieux. Elle apparaît pour la première fois sur une monnaie posthume de Jules César qui porte la légende DIVOS IVLIVS CAESAR et au revers PROVID. SC. Un type évoquant la Providence apparaît également sur

LE DENIER CÉLESTE

PARTIE 1

des monnaies d'Auguste divinisé. Quelques auteurs et de nombreuses monnaies présentent la Providence comme une émanation des dieux en général, « Providentia Deorum ». Elle fut une des formes de la divinité de l'Empereur.



Auguste divinisé, monnaie frappée vers 22-30 après JC, æ 10.82 grammes, diamètre : 31 mm. DIVVS AVGVSTVS PATER Tête radiée tournée à gauche R/ S Autel; en exergue, PROVIDENT. Références : RIC Tiberius 81. BMC Tiberius 146. C 228. CBN Tiberius 132. Photo utilisée avec la cordiale autorisation de Numismatica Ars Classica.



Pertinax, 1^{er} janvier - 28 mars 193 après JC. Aureus 193, 7.25 grammes, Diamètre = 20 mm. A/ IMP CAES P HELV - PERTIN AVG Tête laurée tournée à droite. R/ PROVID - DEOR COS II Providentia debout à gauche, levant la main droite vers une étoile. Références : RIC 11a. BMC 11. C 42. Calicó 2389. Photo utilisée avec la cordiale autorisation de Numismatica Ars Classica

Quelques monnaies ont la réputation de véhiculer une figuration de l'étrange. Elles interpellent par un graphisme, une symbolique qui amènent l'esprit au doute et à l'interrogation. L'exaltation, la passion, le goût de l'aventure aspirent le cœur plus que l'intelligence vers des chemins merveilleux et peut-être vers des mirages.

Pour lever le doute, ce qui convient le mieux à une question est la réponse.

Parcourons quelques-unes de ces monnaies.

UNE MONNAIE CELTIQUE



Cet exemplaire a été émis par les Celtes « Petrocores » qui habitaient la région de l'Aquitaine. Cette monnaie apparaît pour la première fois dans *L'art gaulois dans les médailles*, œuvre écrite par le numismate Lancelot Lengyel en 1954. Dans la revue *Clypeus* n°31 de 1970, Franco Cellone compare cette image semblant « casquée » aux peintures rupestres préhistoriques découvertes dans le val camonica. En fait, il ne s'agit pas d'un astronaute mais d'un sanglier avec un œil énorme. Aucun astronaute n'a de poils sur le côté, mais là ce sont les crins dorsaux du sanglier.



Illustration utilisée avec la cordiale autorisation de CGB.fr

LA MONNAIE FRANÇAISE



Il s'agit plutôt d'une médaille en cuivre que d'une monnaie. Il semble qu'elle ait été émise en 1680. On voit une roue. En légende on lit OPPORTUNUS ADEST. Kenneth E. Bressett, ancien président de l'American Numismatic Association et propriétaire de la mystérieuse pièce, pense qu'elle n'est pas vraiment une pièce de monnaie, mais plutôt un « jeton », un outil pédagogique utilisé en général pour aider les gens à compter de l'argent, parfois utilisé comme un substitut de l'argent, comme des jetons de jeu. Elle a plus ou moins la taille d'une pièce de 25 cents US et est semblable à des milliers d'autres jetons avec différentes représentations religieuses et éducatives qui ont été produites et utilisées en Europe au cours des XVI^e et XVII^e siècles. Pendant le Moyen-Âge, les religieux utilisaient des jetons pour leurs calculs et leur comptabilité. Aux XIV^e et XV^e siècles, il devint à la mode pour les nobles et les ecclésiastiques de faire frapper des jetons avec leur propre nom, leur blason pour des usages de rétributions internes. A partir du règne d'Henri IV, le jeton devient un objet de prestige. À cette époque il en existe en argent et en or. C'est au XVII^e siècle qu'arrive la période de plus grande diffusion du jeton. Ils sont, alors, décorés avec des blasons ou portent des figures allégoriques inspirées par l'antiquité classique et affichent des citations latines. À ce moment, ils ne

servent plus à compter mais deviennent le signe d'appartenance à la classe dominante. Le jeton va représenter des personnages célèbres ou célèbrera les alliances entre des grandes familles. Il figurera même des événements de politique internationale. Sous Louis XVI le jeton connaît son déclin. Son usage sera réservé aux conseils d'administration comme méthode de confirmation de la présence des actionnaires. Nous ne savons pas quelle image se trouve sur l'autre face de ce jeton mais nous pouvons imaginer qu'elle devait être proche de ce que nous observons sur des autres jetons qui représentent le même « Mystérieux bouclier céleste ». Sur ce jeton de 1656 on voit l'Équité debout de face, tenant une épée dans sa main droite et une balance dans sa main gauche. Devant elle, à droite, un homme courbé versant une bourse de monnaies à ses pieds. S'agirait-il d'une satire : la justice se vend pour de l'argent...



Illustration utilisée avec la cordiale autorisation de CGB.fr

Dans une autre émission apparaît sur le jeton l'écusson de France et de Navarre. L'inscription « OPPORTUNUS ADEST » se traduit par « il est présent à propos » ou mieux il est présent au moment opportun. Mais le mot latin "adest" qui signifie être présent signifie également : "aider", "assister" "favoriser", "défendre". Beaucoup de jetons de ce type portaient des représentations allégoriques et mythologiques. Dans ce cadre d'idée, le bouclier céleste pourrait être l'ANCILE, le bouclier sacré envoyé par Jupiter au roi de Rome, Numa Pompilius. La légende raconte que Numa Pompilius, roi de Rome, avait décidé d'interroger Jupiter pour lui demander le moyen de se protéger contre la foudre divine. Jupiter accepta en échange d'un sacrifice humain. Numa, qui était un homme pacifique, refusa et réussit par ses arguments à convaincre Jupiter de lui livrer le secret sans verser la moindre goutte de sang. Le lendemain, Jupiter laisse tomber du ciel un bouclier aux pieds du Roi ; par ce fait Jupiter fait savoir que Rome n'aurait plus rien à craindre de ses ennemis tant que la cité protégerait le bouclier céleste. Une génisse fut sacrifiée pour remercier Dieu et Numa emmena le bouclier dans le sanctuaire de sa propre demeure. Pour qu'on ne puisse pas le lui voler, il en fit fabriquer onze identiques par l'artisan Mamurio Veturio (Vieux Mars) et ordonna que les douze boucliers soient portés en procession par les salii chaque 2 mars. Selon Denys d'Halicarnasse, la maîtrise du monde était destinée à la cité qui détenait l'ANCILE.

Sur ce jeton français du XVII^e siècle, nous observons que le bouclier protège contre la foudre qui descend du ciel.



Sur ce jeton, l'objet dans le ciel a perdu sa forme de disque pour prendre la forme d'un vrai bouclier de cette époque, d'un blason comme on le voit à droite. Outre l'ancile donné par Jupiter à Numa Pompilius, on retrouve dans la mythologie un autre bouclier sacré. Il s'agit de l'égide, bouclier de Jupiter et plus tard de Minerve. A l'origine il n'était constitué que d'un manteau de nuages d'où sortaient des tempêtes et des orages. Plus tard avec la peau de la chèvre Amalthée, entourée de serpents et avec en son centre le visage de la gorgone, il devait devenir un vrai bouclier servant à disperser

Collectionnant les monnaies
de 5 francs et 2 francs de Napoléon 1^{er}
(frappes courantes, flan bruni et essais)
ainsi que les napoleonides en argent
de haute valeur faciale,

**je suis toujours à la recherche de très belles
pièces** comme celle ci-dessous
et je paye en conséquence.



**Si vous avez de très belles monnaies
dont vous voulez disposer,**
n'hésitez à me contacter,
nous arriverons toujours à un accord
et nous serons tous gagnants.

Yves BLOT
06.52.95.61.96 - 04.13.63.77.40
yvblot@hotmail.com

LE DENIER CÉLESTE

PARTIE 1

les ennemis comme le déclament les vers de l'Iliade et de l'Odyssée.

Sur cette plaque romaine conservée au British Muséum est représentée Minerve (Athéna) qui aide Argo pendant la construction de son bateau. À gauche on voit le bouclier de la déesse. Nous ne pouvons nous empêcher d'être étonnés par la forme singulière donnée par ces artistes d'un autre temps à la représentation de boucliers célestes.



Photo de Marie-Lan Nguyen, de [Wikipedia Commons](#)

Des phénomènes célestes non expliqués sont encore régulièrement rapportés de nos jours. Quels que soient leurs teneurs, il semble que dans les temps anciens des événements semblables se soient produits. Des monnaies, des récits, des fresques, des peintures, des statuettes nous permettent de penser que nos ancêtres observaient, eux aussi, ces phénomènes. Éléments discutables, contestables, mais présents.

À **Palenque**, on trouve gravé sur une pierre ce qui ressemble à un être aux commandes d'une fusée...



Illustration prélevée sur le site [edicolaWeb.net](#) sur le site <http://www.edicolaweb.net/ufost16b.htm>

DUNHUANG, PROVINCE DU GANSÙ

Fresques murales dans des grottes de la vallée de Mogao



Illustration prélevée sur le site [edicolaWeb.net](#) sur le site <http://www.edicolaweb.net/ufost16b.htm>

Pline l'ancien, Tite-Live, Cicéron et bien d'autres écrivains de l'Antiquité font état d'objets dans le ciel.

« Une étincelle tombe du ciel, elle devient plus grosse que la Lune, puis retourne au ciel ». Pline

« Combien de fois notre sénat n'a-t-il pas demandé aux décevirs de consulter les oracles... lorsqu'on a vu deux soleils et quand trois lunes sont apparues et que des flammes de feu furent remarquées dans le ciel ; ou, en cette autre occasion, quand le soleil se leva la nuit, lorsque des bruits furent entendus dans le ciel et que la nuée elle-même sembla éclater, et que l'on remarqua d'étranges globes ». CICERON

« Dans la province d'Amiterna, on vit en de nombreux endroits, l'apparence d'hommes vêtus de blanc venant de très loin. Le globe du soleil devint plus petit. A Praeneste, des lampes, à Arpia, un bouclier et des vaisseaux fantômes sont apparus dans le ciel ». TITE LIVE.



SFERRAZZA A.

Retrouvez la suite de cet article dans le *Bulletin Numismatique* n°212

SUBSCRIBE NOW!

THE BANKNOTE BOOK

Collectors everywhere agree,
 "This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes. Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations. More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

www.BanknoteBook.com

LES MONNAIES SEIGNEURIALES EPISCOPALES DE VERDUN AU XVII^E SIECLE (1608-1629)

Connue sous l'Antiquité romaine, la ville stratégique de Verdun sur la Meuse fut très tôt le siège d'un évêché important. Bien avant 1916, le nom de Verdun est resté inscrit dans l'histoire grâce au célèbre traité de 843, signé à Verdun, qui consacre le partage de l'empire de Charlemagne entre ses petits-fils.

Personnage important, l'évêque de Verdun règne sur son territoire au *temporel*, qui est son évêché, en même temps qu'il est le chef *spirituel* d'un *diocèse* peuplé de fidèles en majorité catholiques. Dès le X^e siècle, il reçoit de l'Empereur son *suzerain*, dont il est le *vassal*, le droit de battre monnaie : d'abord conjointement avec l'Empereur, les monnaies verdunoises montrant les deux noms, celui de l'empereur et celui de l'évêque. Rapidement, l'évêque s'affranchit de la tutelle impériale et frappe à son seul nom : c'est chose faite dès le milieu du XI^e siècle. Le monnayage est alors totalement épiscopal.

À la différence des évêques de Metz et de Toul dont la réunion avec Verdun a constitué historiquement la province des Trois-Evêchés sous la monarchie française, l'évêque de Verdun est en même temps *comte de Verdun*. Il le restera jusqu'au rattachement de cet évêché d'Empire à la France en 1648. A cette date en effet, le traité de Munster en Westphalie attribue définitivement à la France la possession des Trois-Evêchés que les armées françaises occupaient déjà depuis 1552.

Ainsi, princes d'Empire en tant que vassaux de l'Empereur, les évêques et comtes de Verdun battirent monnaie de manière intermittente jusqu'en 1456. Puis, pendant tout le XVI^e siècle, ils pratiquèrent une politique de frappe de jetons, en argent et en cuivre. En 1593, le duc de Lorraine Charles III, qui a accordé son patronage à la Ligue catholique en France, obtient du pape la nomination comme évêque de Verdun de son jeune cousin germain le prince de la Maison de Lorraine Erric de Lorraine-Vaudémont. Par cette nomination, Charles III renoue avec une tradition que son grand-père le duc de Lorraine Antoine I^{er} avait instaurée en 1508 en obtenant du Pape la nomination systématique de princes de la Maison de Lorraine à la tête de l'évêché de Verdun : cette tradition avait été interrompue en 1548.



figure 1

À cette époque, le roi de France et le duc de Lorraine se livraient à une rude concurrence l'un contre l'autre pour s'assurer le contrôle puis la possession des Trois-Evêchés, chacun voulant agrandir son territoire. Depuis le duc Antoine I^{er}, la Maison de Lorraine tendait à accaparer les trois sièges épisco-

paux de Metz, Toul et Verdun ainsi que celui de l'abbaye impériale de Gorze près de Metz. Pour le duc de Lorraine, il s'agit de rendre les territoires dépendants de lui dans un premier temps afin de pouvoir les rattacher aux duchés de Lorraine et de Bar dans un second temps : c'est une habile politique qui est menée avec persévérance afin d'accoutumer les populations de l'ensemble de l'espace lorrain à être gouvernées par des princes lorrains, le duc de Lorraine dans ses duchés, ses frères, neveux ou cousins dans les évêchés et principautés. De son côté, le roi de France poursuit un but similaire vis-à-vis des Trois-Evêchés mais pour les rattacher à son royaume en pleine possession. De ce fait, l'un et l'autre ne pourront que s'opposer frontalement le moment venu.

LA PROTECTION MILITAIRE FRANÇAISE INSTAURÉE EN 1552 SUR LES TROIS-EVÊCHÉS

En 1551, des princes allemands, luthériens, concluent un accord secret avec Henri II. Si celui-ci s'empare des Trois-Evêchés de Metz, Toul et Verdun, terres d'Empire mais de langue française, ils le reconnaîtront comme *vicaire d'Empire*, protecteur militaire de ces trois territoires. Cet accord est confirmé le 15 janvier 1552 par le traité secret de Chambord et, dès le printemps, Henri II se met en campagne à la tête de son armée. En mars, il atteint la frontière de Champagne. Dès le 10 avril, il se rend maître de Metz, la ville la plus importante des Trois-Evêchés et y fait son entrée solennelle le 18. En même temps, la ville de Toul fait sa soumission puis le 14 avril Henri II s'installe au palais ducal de Nancy où il évince la duchesse Catherine, veuve de François I^{er} et mère de Charles III, au profit du frère de François I^{er} Nicolas de Vaudémont, ancien évêque de Verdun.



figure 2

Fin avril, l'évêque de Verdun Nicolas Psaume revient en hâte du concile de Trente, où il était expert, Henri II s'appretant à entrer dans Verdun avec le concours actif du cardinal de Lorraine-Guise. Le 12 juin 1552, Henri II entre à Verdun. Le cardinal de Lorraine lui propose des mesures que sa mort en 1559 empêche d'accomplir.

Dans l'esprit d'Henri II, la protection militaire attribuée au *vicaire d'Empire* n'était qu'une étape vers un protectorat politique prélude à une annexion. Mais les guerres de religion, qui se développent en France à partir de Charles IX, mettent

LES MONNAIES SEIGNEURIALES EPISCOPALES DE VERDUN AU XVII^E SIECLE (1608-1629)

fin à ce projet, bien que Charles IX ait songé à un moment à renforcer les défenses de Verdun.



figure 3

Le duc de Lorraine Charles III et son cousin le duc Henri de Guise, dit « le Balafré », fils du duc François de Guise, qui a défendu victorieusement Metz contre Charles-Quint en 1552-1553, en profitent. En 1570, Henri de Guise est devenu, par son mariage avec Catherine de Clèves, co-souverain de la principauté indépendante de Château-Regnault sur la Meuse en Ardenne. En 1572, il est l'artisan de la Saint-Barthélémy. La décennie suivante des années 1580, alors qu'Henri III a remplacé Charles IX, il est le chef tout-puissant du parti catholique, majoritaire en France. En 1584, il dote ce parti d'une structure politique, la *Ligue*, qui est créée à Nancy en 1584 sous le patronage de son cousin le duc de Lorraine Charles III. En 1587-1588, le duc de Guise affronte directement le roi, tendant à le renverser : après la « Journée des Baricades » à Paris en 1588 où Henri de Guise est acclamé comme roi de Paris, Henri III convoque les Etats Généraux à Blois où il fait assassiner Henri de Guise et son frère Louis, appelé « cardinal de Lorraine », dans les derniers jours de 1588.



figure 4

Charles III, duc de Lorraine, et Henri, duc de Guise, ont profité de cette situation. Ils ont réussi à évincer le roi de France comme protecteur militaire de Verdun et ont pris sa place en se posant en nouveaux protecteurs de l'évêché. Alors que de 1548 à 1584 l'évêque de Verdun, Nicolas Psaume puis Nicolas Bousmard, n'avait été qu'un obligé de la Maison de Lorraine, Charles III obtient du Pape en 1585 la nomination de son cousin germain le cardinal de Vaudémont renouant

ainsi avec une tradition inaugurée en 1508 par la nomination d'un prince de la Maison de Lorraine comme évêque de Verdun, tradition ininterrompue de 1508 à 1548. La mort inopinée du cardinal de Vaudémont en 1587, à l'âge de 28 ans, impose à nouveau une solution transitoire de 1588 à 1592. Mais en 1593, Charles III obtient du Pape la nomination d'Erric de Lorraine-Vaudémont, frère du cardinal, comme évêque de Verdun.

LE RÉTABLISSEMENT DE LA MONNAIE VERDUNOISE PAR L'ÉVÊQUE ERRIC DE LORRAINE-VAUDÉMONT, FRAPPÉE DANS LE CHÂTEAU DE DIEULOUARD

Désormais, de 1593 à 1661, ce sont trois princes de la branche de Lorraine-Vaudémont, descendant du régent Nicolas (1545-1559), frère du duc François I^{er} (1544-1545), qui se succéderont à la tête de l'évêché de Verdun : Erric de Lorraine-Vaudémont, cousin germain de Charles III, de 1593 à 1610 ; Charles de Lorraine-Chaligny 1611-1622, neveu d'Erric ; enfin François de Lorraine-Chaligny 1622-1661, frère cadet de Charles. Entretemps, l'évêché de Verdun a été rattaché à la France par le traité de Munster en Westphalie en octobre 1648.

Alors que depuis 1508 les évêques de Verdun ne frappaient plus que des jetons, comme celui de Nicolas Bousmard, la fabrication des monnaies ayant cessé en 1456, l'évêque Erric de Lorraine rétablit l'émission des monnaies au XVII^e siècle, après avoir lui aussi frappé des jetons entre 1593 et 1608.

Selon des affirmations très anciennes, une première émission monétaire aurait été effectuée en 1601 et le manuscrit de Mory d'Elvange fournit le dessin d'une monnaie à ce millésime ; mais elle n'a jamais été retrouvée et le dessin proposé par Dom Calmet en 1740 montre une monnaie aux millésimes 1601 d'un côté et 1608 de l'autre. Nous ne prenons donc pas en considération cette première émission qui est très douteuse.

En revanche, il est certain que l'évêque Erric fait battre monnaie en 1608. Il porte le titre d'évêque et comte de Verdun à l'avant avec son portrait ; au revers, les armes de Lorraine-Vaudémont (Lorraine timbrées d'un lambel) sont surmontées d'une *couronne comtale*. Il frappe ainsi les espèces suivantes : florin d'or (fig.1), teston d'argent (fig.2), quart de teston d'argent, petit gros d'argent, bugne d'argent au E imitée de la bugne de Metz (fig.3). Ces monnaies sont frappées au Château de Dieulouard, enclave verdunoise sur la Moselle entre Nancy et Pont-à-Mousson.

Cette émission monétaire de l'évêque Erric en 1608 déplaît profondément au roi de France Henri IV. Celui-ci, après la carence de ses prédécesseurs François II, Charles IX et Henri III, avait repris la politique française d'Henri II après avoir rétabli la paix civile en France par l'Edit de Nantes (1598). Au début du XVII^e siècle Henri IV s'était rendu à Metz où il avait vainement tenté de mettre fin au monnayage municipal :

LES MONNAIES SEIGNEURIALES EPISCOPALES DE VERDUN AU XVII^E SIECLE (1608-1629)



Fig. 2

figure 5

Henri IV entendait non seulement exercer dans leur plénitude ses droits de *vicair d'Empire* sur les Trois-Evêchés mais également transformer la *protection militaire* résultant de ces droits par un véritable *protectorat politique*, prélude à une annexion des Trois-Evêchés par la France.

En juillet 1608, Pierre Joly, procureur du roi à Metz pour les Trois-Evêchés, imposé par Henri IV, se rendit à Dieulouard, où se trouvait l'atelier monétaire de l'évêché de Verdun, pour obtenir d'Erric de Lorraine-Vaudémont la renonciation à son droit de monnayage. L'évêque y mit de telles conditions que le désir du roi de France ne put être exaucé.

On remarque qu'en 1608 la couronne comtale de l'évêque, comte de Verdun, est remplacée par une *couronne ducale* sur toutes les espèces épiscopales : florin, teston, petit gros, bugne.

La mort du roi Henri IV en 1610 ne modifie pas la politique de la régente Marie de Médicis vis-à-vis des Trois-Evêchés. L'évêque Erric se heurte à la France dans la défense de ses droits régaliens, notamment la justice et la monnaie. Il en tire les conséquences pour démissionner fin 1610, avec effet en 1611, au profil de son neveu Charles de Lorraine-Chaligny, alors âgé de 19 ans. Il se fait alors capucin.

Le pape, malgré les pressions de la Cour de France, accepte de nommer comme successeur son neveu Charles de Lorraine-Chaligny (1611-1622), mais pour le temporel seulement. Pour le spirituel, Charles ne sera sacré évêque que fin 1616 avec effet en 1617, le pape le trouvant trop jeune en 1611. Pour la France, Henri IV a joué de main de maître : il a obtenu

en 1608 que la succession du cardinal de Lorraine à l'évêché de Metz soit réservée à son fils légitimé Henri de Bourbon, duc de Verneuil, demi-frère de Louis XIII qui accèdera à l'évêché de Metz en 1612. D'où l'équilibre, dans les décisions du Pape, entre le roi de France et le duc de Lorraine, dans la nomination des prélats des Trois-Evêchés.

Charles de Lorraine-Chaligny bat monnaie en 1612-1613 à Dieulouard dans la vallée de la Moselle comme l'avait fait son oncle Erric. On a de lui à ces dates des florins d'or (fig.4) et des petits gros d'argent. Certaines monnaies sont antidatées en raison d'un mélange de coins avec ceux des monnaies d'Erric, voire de l'utilisation d'un poinçon d'effigie d'Erric (fig.14). En 1615 l'atelier de Dieulouard, que dirigeait jusqu'alors Pierre Bailly (petit B sous les florins et les testons), ferme et les outils sont dispersés.

LES MONNAIES DE LA MONNAIE DE MANGIENNES

Après son sacre de 1616-1617, Charles de Lorraine-Chaligny décide de reprendre ses émissions monétaires épiscopales. Ses florins d'or de 1612-1613 ont été décriés en décembre 1614 par la Déclaration royale de la régente Marie de Médicis : il ne reprendra pas cette fabrication exceptionnelle de monnaies d'or.

Début 1619, l'évêque Charles reçoit les offres d'un monnayeur connu qui a fait ses preuves : Nicolas Marteau, orfèvre et graveur, qui a exercé ses qualités à Arches-Charleville et même dirigé concomitamment l'atelier du prince Charles de Gonzague, duc de Nevers et de Rethel. Marteau y a remplacé les Briot, père et fils, Didier et le célèbre Nicolas, tailleur général des monnaies de France.

Marteau propose à l'évêque Charles d'introduire dans le monnayage verdunois le thaler qu'il a gravé à Arches-Charleville pour Charles de Gonzague en 1614 et vu fabriquer à Sedan et Raucourt en 1615 : c'est une novation très importante car le thaler lorrain de Charles III est resté une monnaie de prestige ne circulant pas, à la différence du thaler sedanais.



Fig. 4

figure 6

Marteau grave et fabrique ainsi un thaler verdunois en deux versions : avec fleurons en 1619 (fig.5) et sans fleurons en 1620. Cette monnaie rarissime (8 exemplaires connus dont 3 dans des musées) est exceptionnelle. Elle est complétée par un quart de thaler (fig.6), appelé abusivement « teston », un sei-

LES MONNAIES SEIGNEURIALES EPISCOPALES DE VERDUN AU XVII^E SIECLE (1608-1629)

zième de thaler et un gros à l'alérion, imité des gros lorrains de Nancy. Ce gros, imité également à Château-Regnault par la princesse de Conty, est décrit le 11 janvier 1623 par le duc Henri de Lorraine à Nancy.

LES DERNIÈRES MONNAIES DE L'ÉVÊQUE FRANÇOIS DE LORRAINE-CHALIGNY

Mes prédécesseurs Pierre-Charles Robert, Félix Liénard et Dominique Flon, ont pensé que le monnayage verdunois cessait en 1622 avec la démission de l'évêque Charles de Lorraine-Chaligny. Celui-ci en effet, découragé par l'échec de sa démarche auprès de Louis XIII en janvier 1621 pour défendre ses droits régaliens (justice et monnaie), résigne son évêché en 1622 en faveur de son frère cadet François de Lorraine-Chaligny, très hostile à la France.



figure 7

Dans deux articles récents du *Bulletin numismatique*, n°208 mai 2021 (pp.30-31) et n°210 juillet-août 2021 (pp.26-28), j'ai eu l'occasion de démontrer qu'il fallait attribuer à l'évêque François de Lorraine-Chaligny (1622-1661) d'une part le jeton des trois frères Chaligny millésimé 1617 (année du sacre de Charles) mais frappé selon moi une dizaine d'années plus tard, d'autre part le florin d'or anonyme de Verdun publié dans les Tarifs Verdussen de 1627 et 1633 (fig.7). Je renvoie donc le lecteur à ces articles récents, suffisamment détaillés.

Avec François de Lorraine-Chaligny se termine le monnayage épiscopal verdunois, monnayage seigneurial des Temps Modernes qui disparaît en 1629. Remarquons les exceptionnelles monnaies gravées en 1619-1620 par Nicolas Marteau en faveur de Charles de Lorraine-Chaligny : elles précisent toutes que Charles est à la fois évêque et comte de Verdun, ainsi que *prince du Saint Empire* (Romain Germanique). Jusqu'au bout, le prince-évêque de Verdun, résistant à l'ambition des rois de France, Henri IV puis Louis XIII, rappelle sur ses monnaies que Verdun, malgré la protection militaire française, reste un évêché impérial. Cela sera vrai jusqu'en 1648.

En 1648, le traité de Munster rétablit dans son évêché de Verdun François de Lorraine-Lorraine qui a pris les armes contre la France aux côtés de son cousin le duc de Lorraine

Charles IV ; mais l'évêque François n'est plus autonome, il devient un sujet du roi de France et, en tant que tel, soumis à l'autorité de celui-ci. Désormais, les derniers évêques de Verdun, sous l'Ancien Régime, ne frapperont plus que des jetons.

Christian CHARLET

BIBLIOGRAPHIE

- CHARLET Christian : A propos d'une trouvaille de monnaies de Verdun (XVII^e siècle), *Cahiers numismatiques* n°92, juin 1987, pp.257-284
- CHARLET Chr. : Monnaies antidatées du prince-évêque de Verdun, *BSFN* décembre 1991, pp.211-212.
- CHARLET Chr. : Le thaler de quatre francs verdunois s.d. (1619-1620), *Bulletin numismatique* n°158 novembre 2016 pp.20-21, traduit en anglais et complété aux Etats-Unis par Robert RONUS et publié dans le *NI Bulletin* vol. 52 5/6, mai-juin 2017, pp.88-90 (édité à Dallas, USA).
- CHARLET Christian, KIND Jean-Yves : Trois monnaies des princes-évêques de Verdun provenant de l'ancienne collection royale conservée à la BnF, *BSFN* 71/04, avril 2016, pp.125-128.
- CHARLET Christian, TISSIERE Alain : Datation des gros de Verdun et de Château-Regnault imités des gros lorrains au XVII^e siècle, *Cahiers numismatiques* n°115, mars 1993, pp. 33-34.
- CHAUTARD J. (doyen) : *Imitations de quelques types monétaires propres à la Lorraine et aux pays limitrophes*, Nancy 1872 et réimpression Milan 1977.
- FLON Dominique : *Histoire monétaire de la Lorraine et des Trois-Evêchés*, 3 vol. Nancy 2002.
- JANE Bruno et STEF Marion : *Le monnayage des princes-évêques de Verdun* (avec la collaboration de Christian Charlet et Jean-Christophe Blanchard), Gand 2019.
- LIENARD Félix : *Monographie de la numismatique verdunoise*, Verdun 1889
- ROBERT Pierre-Charles : *Monnaies et jetons des évêques de Verdun*, Mâcon 1885 et *Annuaire de la Société française de numismatique* 1885-1886.
- VERDUSSEN : *Tarifs Verdussen*, Anvers 1627 et 1633.
- WACK René et CHARLET Christian : Gros lorrain à l'alérion de Phalsbourg et Lixheim et imitations du gros lorrain à l'alérion au XVII^e siècle, *BSFN* 68/09, novembre 2013, pp.273-279.

Pour mémoire : DUBY Pierre-Ancher Tobiesen, *Traité des monnoies des barons*, 2 vol. Paris, 1790, tome I^{er} pp.46-48 et planche XII n°2

À noter : Une exposition exceptionnelle des monnaies de Verdun aura lieu au musée de la Prinerie à Verdun pour les Journées du Patrimoine les 18 et 19 septembre. Elle sera poursuivie, jusqu'en décembre par une exposition en visio-conférence.

MONACO CONFIRME SA VOCATION D'ACCUEILLIR DE GRANDES VENTES AUX ENCHÈRES EN NUMISMATIQUE

En janvier 2020, j'avais publié dans le *Bulletin Numismatique* n°193, p. 29, un compte rendu de trois ventes aux enchères de prestige qui s'étaient déroulées à Monaco (quartier de Monte-Carlo) du 14 au 17 novembre 2019. Elles avaient été organisées respectivement par les Éditions *Gadoury* (Francesco et Federico Pastrone), la maison MDC (*Monnaies de Collection*, Nicolas Gimbert), enfin la maison américaine *Heritage Fine Arts*. Les prix atteints avaient été impressionnants. Ainsi, par exemple, une pièce de 15 sols d'argent pour l'Amérique française (Canada/Québec, Louisiane, Antilles) avait atteint l'enchère de 165 000€. D'autres lots dépassaient les 100 000€, voire 200 000€.

J'avais alors écrit : « au total, alors qu'en France la numismatique semble se chercher, la principauté de Monaco nous confirme avec éclat son étonnante vitalité... ». Ce propos, qui concernait évidemment les ventes aux enchères, n'avait pas été compris de certains.

Malgré les ravages causés par le virus COVID-19 depuis le début de 2020, la principauté est restée à la pointe de la numismatique. En octobre 2020 eurent lieu les *Journées numismatiques* de la SFN qui, de l'avis unanime, rencontrèrent un succès éclatant et mérité. Elles étaient couplées avec une magnifique exposition internationale sur *les luigini et le commerce avec le Levant*, organisée au musée des Timbres et des Monnaies. Une seconde exposition sur les monnaies antiques trouvées en Principauté depuis le XIX^e siècle complétait cette première exposition au musée d'Anthropologie préhistorique, dans le Jardin Exotique.

Depuis octobre 2020, malgré les confinements, les six numismates professionnels de Monaco (*Gadoury, MDC, Boule, Würz, Shama et Brych*) ont maintenu leur activité. Mieux, MDC vient d'organiser le 12 juin dernier une vente aux enchères de printemps qui s'ajoute à celle qui aura lieu au mois d'octobre.

La vente qui vient de se dérouler le samedi 12 juin 2021 a porté sur 827 lots. Le beau catalogue de présentation a bénéficié du concours de Stephan Sombart, le fondateur-animateur d'*iNumis* en 2006, récemment retiré dans le pays niçois et qui a rejoint MDC. Le succès de cette vente a été total.

Qu'on en juge : plus de 30 monnaies ont dépassé des enchères de 100 000€ et plus. C'est énorme. Le record a été obtenu par un essai en or d'Australie, connu à 7 exemplaires, qui a atteint l'enchère de 800 000€ soit presque un million d'euros avec les frais (992 000€). Un souverain de George V, frappe privée, a atteint 760 000€. Une pièce de 5£ Victoria 1839, 500 000€ ; un piéfort de la pièce de Napoléon III 100F lauré 1861 A, 580 000€ ; trois pièces anglaises en or de Guillaume III, Georges III et Anne ont atteint respectivement 300 000€ et 260 000€, un trade dollar de Hong Kong (essai en or) 255000€, un essai en argent de la roupie des Indes 200 000€.

Une série de monnaies en or des empereurs autrichiens et du roi d'Espagne Charles II s'est vendue de 105 000 à 180 000€. Un essai de la pièce de 5F lauré Napoléon III 1861 A est parti à 115 000€ et une pièce de 100F 1894 A flan bruni (Proof) à 170 000€. Une pièce de 100 lire 1940 de Victor-Emmanuel III d'Italie a été vendue 240 000€. Une médaille en or de Mussolini 5 000€.

S'agissant de monnaies qui nous intéressent plus directement, nous Français, le franc à cheval de Charles VII 1422 Toulouse a été vendu 225 000€, la pièce de 5F en or de l'An 10 a atteint 150 000€, le piéfort en or de la 5F Henri V 1832, 160 000€. L'essai en or de l'écu au bandeau 1740 intéresse de plus en plus les collectionneurs : 170 000€, ce qui montre une belle progression depuis 5 ans. En revanche, étonnamment, un multiple d'or de Louis XIII dit abusivement « huit louis » n'a pas trouvé preneur à 75 000€, ce qui montre que l'on s'interroge enfin sur la nature de cette "pièce" qui n'est pas une monnaie mais un essai de fabrication devenu ensuite pièce de plaisir.

Bravo pour les monnaies de Lyon : le double louis 1643 parti à 34 000€ et le double louis 1651 mèche courte parti à 4 500€ pour une mise à prix à 3 000€. L'écu blanc 1689 A au nouveau portrait, étudié par moi-même et Arnaud Clairand dans les *Cahiers numismatiques* de septembre 2017 n°213 (pp.59-62), a été vendu 9 000€. La rarissime pièce de 5F semeuse en argent 1898 a été vendue 16 000€ et une pistole de Charles III de Lorraine, au buste mais *sans date*, 7 500€.

Pour les monnaies antiques, signalons une pièce de 1 solidus 1/2 de Constantin I^{er} frappée à Siscia vendue 135 000€ et une pièce d'Anastase I^{er} frappée en 507 à Constantinople, 130 000€. Pour les gauloises, une monnaie en or des Aulerques Diablintes a atteint le prix de 42 000€. Plusieurs monnaies mérovingiennes et carolingiennes n'ont pas trouvé preneur.

On ne peut que conseiller aux lecteurs de se procurer auprès de MDC Monaco la liste complète des prix atteints et des invendus. Cette maison en pleine ascension organise sa prochaine vente le 21 octobre de cette année 2021. Il faut s'attendre à une vente *Gadoury* à la même époque. Le calendrier de ventes de la maison Boule n'est pas encore connu.

Pour être complet concernant Monaco, rappelons qu'une pièce de 2€ commémorative des 10 ans du mariage princier en 2011 sera mise en circulation à l'automne en série BE avec diffusion en partie par le musée des Timbres et des Monnaies via Internet. Ce musée lui-même devrait déménager en 2023 en raison de l'extension du centre commercial de Fontvieille. L'année 2022 sera celle de la commémoration solennelle du centenaire de la mort du prince Albert I^{er} en 1922, diverses manifestations étant prévues à cet effet.

Christian CHARLET

LES MONNAIES

OBSIDIONALES FRANÇAISES
DE LA COLLECTION CHARLET

Poursuivant la mise en vente de mes monnaies par Cgb.fr, conformément à mon annonce de février 2021 dans le *Bulletin Numismatique* n° 205, voici quelques informations concernant mes monnaies obsidionales.

Apparues au XVI^e siècle, les monnaies obsidionales, c'est-à-dire frappées pendant des sièges de villes fortifiées, furent nombreuses en Europe au XVII^e siècle. Plusieurs furent frappées sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, d'abord pendant la guerre avec l'Espagne (1635-1659) puis pendant la guerre de Succession d'Espagne (1700-1714).

LOUIS XIII ET LOUIS XIV AVANT 1659

Après les monnaies de cuivre du siège de Casal en Montferrat (Italie) frappées par le maréchal de Toiras (1630), sont frappées pendant la guerre franco-espagnole les obsidionales du siège de Saint-Omer (1638, émission municipale de la ville assiégée par les Français), du siège d'Aire-sur-la-Lys (1641, émission française de la ville assiégée par les Espagnols) et, sous Louis XIV, les monnaies introuvables frappées par le maréchal de Turenne en 1657 dans sa vaisselle d'argent pour le siège de Saint-Venant (fig.1 Saint-Omer 1638, fig.2 Aire-sur-la-Lys 1641)

LOUIS XIV DE 1700 À 1714
(GUERRE DE SUCCESSION D'ESPAGNE) :

- 1702, *siège de Landau*. Le lieutenant-général français Ezéchiel, marquis ou comte de Mélac, gouverneur de Landau assiégée par les Impériaux, fait frapper à ses armes, dans sa vaisselle d'argent découpée, des pièces de 4 livres 4 sols, 2 livres 2 sols et 1 livre 1 sol. À noter qu'à l'époque, Landau, aujourd'hui en Allemagne comme Bouillon en Belgique, était alors en France (Alsace). Ces deux villes furent perdues en 1815 à la suite de la défaite de Waterloo. (fig.3)
- 1708, *siège de Lille*. Le maréchal duc de Boufflers, gouverneur de Lille, fait frapper dans l'atelier monétaire de la ville, avec du bronze de canon affiné, trois monnaies de cuivre de XXX sols (111 000 ex.) de X sols (42 000 ex., rare) et V sols (48000 ex.) sur lesquelles, à l'exemple de Mélac, il appose ses armes. La pièce de XXX sols montre ses trois colliers des ordres royaux : Saint-Michel et Saint-Esprit, ordres français, ainsi que Toison d'or donnée à Boufflers par le roi d'Espagne Philippe V, petit-fils de Louis XIV, ce maréchal ayant commandé en chef l'armée des deux royaumes (France et Espagne) combattant aux Pays-Bas et en Flandre française. Suite à une erreur commise par Van Loon en 1737, cette Toison d'or est souvent confondue par les auteurs avec la croix de Saint-Louis (fig.4, 5 et 6)
- 1709, *siège de Tournai* (ville alors française, perdue aux traités d'Utrecht en 1713), qui suit celui de Lille. Découpées dans la vaisselle du gouverneur, le lieutenant-général français Charles de Hautefort, marquis de Surville, ses pièces d'argent de 20 sols montrent son portrait. Cette initiative prétentieuse

lui sera reprochée par le gouvernement. Les pièces de 8 sols montrent la date (1709) inscrite dans la légende du revers tandis que les pièces de 2 sols sont refrappées sur d'anciens liards des Pays-Bas et de l'évêché de Liège (fig.7, 8 et 9).

- 1710, *siège d'Aire-sur-la-Lys*. Le lieutenant-général, comte de Guébriand¹ assiégé par les Alliés, fait frapper des pièces d'argent à ses armes dans sa vaisselle découpée (fig. 10 et 11).

Les monnaies ci-dessus ont été répertoriées par le capitaine Pierre-Ancher Tobisen DUBY en 1786 (*Recueil général des pièces obsidionales et de nécessité*, ouvrage remarquable toujours valable), le lieutenant-colonel belge Prosper MAILLIET en 1868 (*Catalogue descriptif des monnaies obsidionales et de nécessité*), l'équipe de Monnaies d'Antan (M. ENGEL, L. FABRE, J. Ph. PERRET, P. WATTIER) en 2015 (*Les Monnaies obsidionales*), ainsi que, pour plusieurs d'entre elles, par Gérard van Loon en 1732-1737 (*Histoire métallique des XVII provinces de Pays-Bas*, édition française, 5 volumes, notamment tomes II, IV et V). Pour Louis XIV, cf. Félix BESSY-JOURNET en 1850 (*Essai sur les monnaies françaises du règne de Louis XIV*). On peut y ajouter :

- ARBEZ et CHARLET 1996 : Fernand ARBEZ et Christian CHARLET, Monnaies de nécessité frappées pendant le siège de Lille (1708), *Cahiers numismatiques* n°128, juin 1996, pp.41-45.
- CHARLET 2013 : Christian CHARLET, Les monnaies ou pièces françaises du premier siège de Landau, *Bulletin de la Société française de numismatique (BSFN)* septembre 2013, pp.201-207.
- CHARLET 2014 : Christian CHARLET, *Le maréchal de la Melleraye et la numismatique (Aire s/ la Lys) dans La Melleraye : destin d'une famille aux XVII^e et XVIII^e siècles*, catalogue d'exposition, Parthenay, Archives municipales, 2014, p.183.
- CHARLET 2018 : Christian CHARLET, Les armoiries des généraux français sur les monnaies obsidionales de la guerre de Succession d'Espagne, dans *Héraldique et Numismatique IV* (Colloque du Havre 2013), Presses Universitaires de Rouen et du Havre, Rouen, 2018, pp.199-210.

PS: Dans le n°208 du *Bulletin Numismatique* d'avril 2021, pp. 24-25, je n'ai pas développé l'information concernant la vente de mes monnaies de Louis XIV au portrait dit « à la mèche courte » frappées à Lyon car ces monnaies ont fait l'objet en 2017 d'une communication à la Société française de numismatique, avec mon ami Emmanuel Henry. Cette communication a été publiée dans le *BSFN* 72/05 de mai 2017, pp. 150 à 157. Comme elle est illustrée par 17 photos choisies, je ne puis qu'y renvoyer les lecteurs du B.N. d'autant qu'elle suit une communication de mon ami Arnaud Clairand sur les frappes de Jean Warin à la Monnaie de Lyon en 1644-1645.

Christian CHARLET

¹ Écrit aussi Goesbriand, grande famille aristocratique de maréchaux et de généraux. Le grade de lieutenant-général était à l'époque le plus élevé avant celui de maréchal de France.

NEWS DE PCGS EUROPE

LE CERTIFICAT D'AUTHENTICITÉ DE PCGS

Les monnaies expertisées par PCGS obtiennent un certificat dont nous allons détailler ici les différentes informations.

exemple **P50 Fr.** Les piéforts ne sont pas considérés comme des essais s'ils ne sont pas frappés avec des coins d'essais.

- *Le pays* : le pays tel qu'il était dénommé à la date de la monnaie, ou bien est précisé l'état, le canton ou la province.

- *La référence bibliographique* : dans la mesure du possible et lorsque cela est utile, une référence est précisée en utilisant de préférence des livres très complets ou très répandus.

- *La variété* : lorsque celle-ci se distingue facilement, elle est décrite et/ou identifiée par une référence bibliographique. Cela concerne les variations importantes de gravure, de légendes, les surcharges de dates, etc.



L'IDENTIFICATION :

- *Le millésime* : s'il est présent sur la monnaie, il est indiqué selon de calendrier en usage. Il est suivi de la date chrétienne entre parenthèses, par exemple **AN 14-A (1805)**, ou un intervalle de date quand elle n'est pas connue, **ND (1804-14)**. Si la date de frappe est postérieure au millésime, il est indiqué entre guillemets, par exemple "**1789**" (**1860-79**) pour une médaille datée 1789 mais avec poinçon abeille sur la tranche.

- *L'atelier* : il est indiqué après le millésime, séparé par un tiret. S'il y a une ou des lettres de graveurs, elles sont indiquées à la suite et précédées par un espace. Par exemple pour un 8 escudos, **1817-Mo JJ**.

- *La dénomination* : souvent dans un format abrégé pour une question de place. La lettre P (pattern) apparaît devant la dénomination lorsqu'il s'agit d'une épreuve ou d'un essai, par

LA QUALITÉ :

- *la qualité de frappe* : pour les monnaies de circulation est utilisé le préfixe **MS** (Mint State), dans le cas des médailles et des essais est utilisé **SP** (Specimen), les flans brunis utilisent le préfixe **PR** (Proof). Pour les monnaies modernes issues de coffrets dont la frappe est plus soignée, il est utilisé **PL** (Proof Like) lorsque les pièces sont très brillantes et **SP** lorsqu'elles ont un aspect flan bruni.

- *l'état de conservation* : la qualité est abrégée en anglais. MS (Mint States) = SUP à FDC, AU (About Uncirculated) = TTB à SUP, XF (Extremely Fine) = TTB, VF (Very Fine) = TB, F (Fine) = B, VG (Very Good) = B, G (Good) = AB, AG (About Good) = M, FR (Fair) = M, PO (Poor) = M.

- *le grade* : le grade est basé sur l'échelle de Sheldon. MS = 70 à 60, AU = 58 à 50, XF = 45 et 40, VF = 35 à 20, F = 15 et 12, VG = 10 et 8, G = 6 et 4, AG = 3, FR = 2, PO = 1. Il faut savoir que tous les grades ne sont pas utilisés, l'écart varie entre 1 et 5 points selon le niveau sur l'échelle. Un signe "+" est parfois utilisé pour plus de précision. Dans le cas où la monnaie présente un défaut important, tel qu'un nettoyage, oxydation, vernis, etc, alors le grade numérique n'est pas attribué et seul l'état de conservation est indiqué.

- *les suffixes* : afin d'apporter une précision supplémentaire sur la qualité, un suffixe s'applique dans certains cas. Pour les monnaies en cuivre ou bronze est indiquée la couleur, **RD** (Red) = rouge, **RB** (Red Brown) = rouge marron, **BN** (Brown) = marron. Pour les monnaies en flans brunis (PR) est indiquée l'intensité du camée, **DC** (Deep Cameo) = reliefs très

LE CODE-BARRE :

- *Le numéro de spécification* : le premier nombre correspond à l'identification, il renvoie aux rapports de population en ligne sur la page <https://www.pcgseurope.com/pop>.

- *Le grade* : le second nombre correspond au grade ou au code correspondant à la catégorie du défaut si la monnaie n'a pas de grade numérique, voir <https://www.pcgseurope.com/standards>.

- *Le numéro du certificat* : le dernier nombre correspond au numéro d'inventaire unique de la monnaie, celui-ci peut être vérifié sur la page <https://www.pcgseurope.com/cert> ou sur



mats, **CA** (Cameo) = reliefs un peu mats, aucun suffixe = reliefs pas du tout mats. Pour les monnaies de circulation (MS) est indiqué s'il s'agit d'une première frappe, **PL** (Proof Like) = aspect miroir, rien = aspect satiné standard. Il existe d'autres suffixes spécifiques aux monnaies américaines.

L'AUTHENTICITÉ :

Lorsque la monnaie est identifiée, qu'elle ne présente pas de problème discriminatoire et qu'elle est authentique, elle est alors scellée dans un boîtier étanche en plastique avec le certificat. L'authenticité est garantie par une assurance tant que le boîtier de protection est intact. Si l'acheteur d'une monnaie certifiée par PCGS pense que celle-ci n'est pas authentique, il peut bénéficier du programme de garantie et obtenir le remboursement de la valeur s'il s'agit d'une contrefaçon.

l'application en utilisant la puce NFC incluse dans le certificat.

Pour finir, voici un exercice pour vous entraîner à lire un certificat PCGS et comprendre le sens de toutes les informations inscrites sur ce dernier :

N'hésitez pas à nous écrire par mail à info@PCGSEurope.com si vous avez la moindre question sur les slabs PCGS.

Laurent Bonneau



« LE FRANC D'AUGUSTIN DUPRÉ »

Vous avez sous les yeux, que ce soit entre vos mains ou sur un écran d'ordinateur, une 5 Francs Union et Force : une An 5 Q par exemple. Certes vous pouvez vous contenter de l'esthétisme dégagé par cette gravure et consulter un argus des monnaies pour en connaître sa cote et sa rareté.

Mais une monnaie est aussi une énigme. C'est un morceau d'histoire, la petite dans la grande, qui est arrivé jusqu'à nous après un parcours parfois chaotique. En effet, pour que cette 5 Francs Union et Force se retrouve sous vos yeux, il a fallu un ensemble de décisions et d'acteurs qu'il est passionnant de découvrir.

Il a d'abord fallu que se décide le système décimal sous la Révolution et qu'il se mette progressivement en place, tout d'abord en tant que division de la livre puis du franc.

Il a été nécessaire que les assignats, monnaie papier fiduciaire, soient un fiasco rendant nécessaire et incontournable le retour à la monnaie métallique. Il a été indispensable de définir la valeur faciale, le poids, le diamètre, la composition métallique de cette nouvelle monnaie, tout en essayant de ne pas trop s'éloigner de ce qui était en usage depuis des siècles.

Il a été judicieux de choisir le motif, en reprenant une gravure faite pour le timbre sec (sorte de filigrane) d'un assignat, mais en rendant l'expression moins violente avec la suppression de son symbole révolutionnaire : Hercule ne piétine plus les attributs royaux que sont le sceptre et la couronne.

Il a fallu que le graveur général et près de 60 employés sous ses ordres fournissent la paire de coins qui a permis de la frapper. Pour cela, il a été primordial que cet atelier ait été approvisionné en acier d'Allemagne, acier de qualité supérieure à ce que l'on trouve en France à l'époque, alors même que la guerre en cours en consomme la plupart ou en interdit l'importation d'Angleterre.

Il a été essentiel que le graveur général produise des poinçons et matrices de première création avant que son équipe de graveurs, forgerons, limeurs prenne le relais pour produire notamment les poinçons de reproduction et pour finir les coins.

Il a été ensuite nécessaire que cette paire de coins, d'abord testée par l'Administration, voyage jusqu'à Perpignan, soit réceptionnée par les fonctionnaires de cet atelier monétaire avant d'être confiée aux monnayeurs. Cette livraison en diligence ou fourgon prendra entre 8 et 11 jours.

Sur place, le directeur d'atelier, le commissaire national, le contrôleur du Monnayage et le caissier organisent et surveillent l'activité monétaire. En amont, un particulier a dû apporter à l'hôtel des monnaies de Perpignan l'argent (métal) nécessaire, possiblement sous la forme de couverts ou de bijoux, avant qu'il lui soit rendu en contrepartie son équivalent minoré des frais associés à la fonte et la production, avec cette monnaie frappée en 1797.

Entre temps, il a fallu fondre le métal, le mettre au bon titre (900 ‰ d'argent), constituer des lames qui seront découpées en flans à la masse réglementaire. Il a été alors procédé au marquage de la tranche faisant apparaître la légende « *Garantie Nationale* » avant que ce flan se retrouve dans les mains

d'un monnayeur. Ce dernier, au risque de perdre ses doigts, devra le placer précautionneusement sous les coins précédemment livrés et montés dans les boîtes du balancier.

La frappe est alors activée, travail très répétitif et rythmé, réalisé par une équipe de huit hommes relayés tous les quarts d'heure pour des journées de 12 à 15 heures de travail. Cette opération, effectuée sous les yeux du contrôleur du Monnayage, est suivie de la prise au hasard d'un échantillon de 6 pièces qui sont expédiées à Paris.

Là, ces exemplaires prélevés dans la production ont dû subir les analyses sur la qualité de leurs empreintes, sur le respect du poids et de la composition métallique. Seulement grâce à ces vérifications, il a pu être décidé que la fabrication était de bon aloi et donc possible à mettre en circulation.

Cette information a fait le trajet retour Paris/Perpignan par diligence et a permis au caissier de procéder à la délivrance. Pour finir, à la toute fin du processus, cela a permis de remettre les pièces au particulier qui avait apporté la matière première. Si le jugement avait été négatif, le directeur aurait eu à procéder à la refonte des monnaies frappées et à recommencer le processus ...

Le livre *Le Franc d'Augustin Dupré* vous propose de vivre l'ensemble de ce processus, de suivre les événements qui ont donné vie à la monnaie que vous avez sous les yeux. Nous vous proposons d'entrer dans le détail de cette organisation et de toutes les opérations qui ont abouti à la mise en circulation de cette pièce. Pour cela, et pour donner vie à tout ce processus, nous sommes remontés aux sources, principalement aux archives de la Monnaie de Paris, de la BnF et des Archives Nationales.

Mais en premier lieu et avant toute chose, ce livre est un hommage à un artiste majeur injustement méconnu du grand public : Augustin Dupré. Ses œuvres monétaires se sont retrouvées dans les mains de millions et de millions de Français et ce sur plusieurs générations, pendant près de deux siècles grâce à ces types républicains intemporels qu'il a créés et qui ont été repris lors des II^e, III^e et V^e Républiques. Et pourtant qui connaît son nom ? Dans la France entière il n'a eu droit qu'à un nom de rue quand bien même ce fut une avenue (à Saint-Étienne, ville où il est né) et à un nom d'école (à Armentières-en-Brie, ville où il est mort). C'est peu, c'est très peu pour quelqu'un dont tout un chacun a pu, sans se poser la question, contempler certaines de ses œuvres.



Augustin Dupré par Augustin Dumont (son filleul)
© Carnavalet-Histoire de Paris / photos ADF

LE LIVRE :

« LE FRANC D'AUGUSTIN DUPRÉ »

Le premier chapitre lui est entièrement consacré, avec le parcours de sa vie et un panorama de ses œuvres, qu'elles soient monétaires ou non. Nous nous attarderons également dans ce chapitre sur son accession au poste de graveur général via les deux concours (de dessin et de gravure) qui furent organisés. Grand nombre des informations présentes dans ce chapitre étaient connues grâce notamment aux ouvrages de Charles Blanc, Charles Saunier ou Roseline Trogan et Philippe Sorel.

Nous les avons complétées par plusieurs éléments d'archives (notamment le testament inédit d'Augustin Dupré) et nous les avons richement illustrées.

Ce livre constitue en effet un musée virtuel idéal de ses œuvres (impossible à regrouper autrement), avec la réunion de dessins, de plâtres, de modèles en cire, de coins, d'épreuves en étain, de médailles et de monnaies provenant du musée Carnavalet-Histoire de Paris, de la BnF, de la Monnaie de Paris, du musée d'Art et d'Industrie de Saint-Etienne, du musée franco-américain de Blérancourt, du musée des Arts Décoratifs, du musée Dobrée à Nantes, des musées d'Art et d'Histoire de Genève, de l'ANS (American Numismatic Society), de l'American Philosophical Society, du BPL (Boston Public Library), du British Museum, de ventes publiques telles que celle de Bonhams en avril 2014, de particuliers... sans les contributions de chacun, un tel ensemble d'illustrations n'aurait jamais pu voir le jour et donner cette vision cohérente de la richesse du travail d'Augustin Dupré.



Cire sur ardoise pour le jeton de la société royale d'agriculture de Paris
© BnF / Département des monnaies, médailles et antiques / Photo ADF



Épreuve uniface en étain pour le jeton de la société royale d'agriculture de Paris
© Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne / Photo ADF

La suite du livre se concentre uniquement sur les monnaies du système décimal. Les monnaies prédécimales (celles exprimées dans le système duo-décimal en vigueur depuis le Moyen Âge), signées de Dupré, sont certes présentées dans le chapitre 1 dans le catalogue de ses œuvres mais n'ont pas été étudiées dans cet ouvrage sous l'angle des archives. C'est un ouvrage à part qui mériterait d'être écrit un jour.

Nous nous sommes concentrés sur les monnaies qui s'inscrivent dans ce système décimal créé pour simplifier et uniformiser les poids et mesures. Notre ouvrage porte d'ailleurs le titre *Le Franc sous Augustin Dupré* pour cette raison. Nous avons néanmoins dédié le chapitre 2 aux monnaies inscrites dans le système décimal, mais pas encore exprimées en francs mais en livres tournois.

Nous avons largement complété, dans ce chapitre, les informations que nous avons déjà publiées dans le livre *Le Franc, les Monnaies, les Archives* et nous pouvons enfin offrir aux lecteurs des photos en couleur des essais de la pièce de 5 Décimes qui se trouvent à la BnF et que les collectionneurs ne connaissent jusqu'à présent qu'à travers les reproductions en basse résolution de Dewamin, Guilloteau ou Mazard.



© BnF / Département des monnaies, médailles et antiques / Photo ADF

Le chapitre 3 présente la création du Franc et les événements monétaires du point de vue politique, législatif, artistique et organisationnel intervenus durant la période 1795-1803 jusqu'à la destitution de Dupré. Ce chapitre introduit la nouvelle organisation monétaire mise en place par la loi du 22 vendémiaire an IV (14/10/1795) instaurée à l'occasion de la création du Franc et que nous développons dans les chapitres suivants.

Le chapitre 4 traite ainsi de l'Administration des monnaies (centralisée à Paris), avec un descriptif des acteurs, de leurs fonctions (administrateur, artiste-mécanicien, artiste-bancier, essayeur, vérificateur des essais, inspecteur des essais...). Une présentation des personnes nommées à ces fonctions est également présente et illustrée notamment par des actes de nominations, leurs portraits... Les ministres des Finances sont également inclus dans ce chapitre car ils ont tenu un rôle décisionnaire majeur. S'ensuit une description de processus importants sous la responsabilité de l'Administration des monnaies : le jugement des délivrances, l'épreuve des carrés, les serments de fidélité, la surveillance de la garantie...

« LE FRANC D'AUGUSTIN DUPRÉ »

Ce chapitre donne ainsi corps et vie à ce qui se cache derrière ce terme trop général d'« *Administration des monnaies* ».

Le chapitre 5 est entièrement dédié à l'atelier du graveur général. Avec la nouvelle organisation, le rôle du graveur général change. Il ne produit plus seulement les poinçons mais se charge de la production des coins pour tous les ateliers. Après un rappel des responsabilités décrites par la loi, ce chapitre très détaillé énumère nominativement les salariés de Dupré et leurs fonctions (on a retrouvé 43 acteurs).

Puis est décrit chaque processus au sein de cet atelier : préparation des nouveaux types monétaires, réalisation des poinçons et matrices de première création, des poinçons originaux, des matrices originales, des poinçons de reproduction et enfin des carrés. Grâce aux archives, on montre que cette époque fut charnière pour la création des carrés, passant du sur-mesure adapté à chaque machine en activité dans les différents ateliers, à un modèle uniforme puis à une forme d'industrialisation par le procédé de Droz. Ce chapitre est richement illustré par les coins et poinçons de cette époque préservés au sein du musée monétaire de la Monnaie de Paris.



Carré de Cinq Centimes

© Collections historiques de la Monnaie de Paris / Photo ADF

L'Administration des monnaies rendait obligatoire l'épreuve des carrés avant leur livraison aux différents ateliers ; cette étape est décrite et illustrée par des épreuves qui ont subsisté.

A cette époque, la regravure des dates et différents est courante afin d'employer des coins qui n'ont pu l'être pour l'année où ils ont été initialement créés et pour la destination prévue. Ce procédé est mis en lumière par les archives d'une part et par des illustrations de monnaies d'autre part.

Ce qui interpelle tout particulièrement dans la gravure des « *Union et Force* », ce sont les variations dans la couronne du revers constatées depuis seulement près de 20 ans. Grâce à l'apport cumulé de plusieurs collectionneurs, de nouvelles caractéristiques ont été mises à jour récemment. En réanalysant, à la lumière de ces nouveaux éléments, près de 1 500 *Union et Force* couvrant l'intégralité des différentes lignes connues, il a été possible de distinguer 72 variations différentes de la couronne de revers (!) et nous avons dû créer une trentaine de nouvelles variantes de monnaies. En plus de ces diverses descriptions, nous avançons une explication à ces variations aussi multiples du revers.

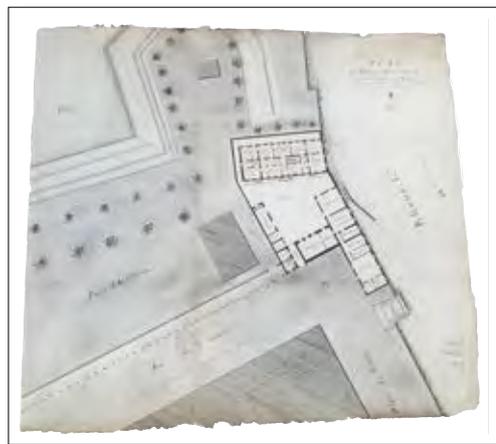
Par ailleurs, la gravure étant artisanale, les coins de cette époque, qu'ils soient pour la frappe d'argent ou celle de cuivre, présentent parfois des erreurs qui sont également décrites et illustrées dans ce chapitre.

Nous évoquons aussi que parmi ses missions, Dupré était amené à expertiser les monnaies suspectées de fausseté. Ce chapitre se conclut par un focus sur les aciers et leurs qualités qui étaient une préoccupation majeure du graveur général.

Le chapitre 6 est consacré au fonctionnement générique d'un atelier monétaire et aux responsabilités des acteurs définies par la loi du 22 vendémiaire an IV : directeur d'atelier, commissaire national, contrôleur du monnayage, caissier, barreurs et monnayeurs. Les étapes de fabrication monétaire de l'époque sont également décrites : fontes, préparation des flans, marquage de la tranche, frappe des monnaies (au balancier, au mouton), contrôle des monnaies...

Les erreurs de fabrication dans ces étapes sont expliquées et illustrées.

À la suite de ce chapitre, chaque atelier fait l'objet d'un traitement propre avec la présentation des acteurs et du fonctionnement de ces ateliers pendant toutes leurs périodes de production. Pour chaque atelier, outre une idée de la vie de l'atelier et parfois ses « *petites histoires* », l'analyse des archives nous a permis de donner le nombre de coins fournis, les délivrances effectuées.



Plan de l'emplacement de l'Hôtel des monnaies de Genève

© Collections historiques de la Monnaie de Paris / MEF-MACP, SAEF/T.PL_7 / Photo ADF

Est dressé par ailleurs un inventaire des variantes connues qui sont toutes illustrées par le plus bel exemplaire connu (ou du moins la plus belle photo connue) avec une présentation de leurs cotes. Pour constituer cette collection « *incroyable et merveilleuse* » (clin d'œil à l'époque du Directoire), nous avons fait appel aux collectionneurs spécialisés (dont bon nombre sont membres de notre association « *les Amis du Franc* »), aux musées français et étrangers, à l'ANS (American Numismatic Society) et plus généralement aux professionnels de la numismatique.

Les chapitres 7 à 21 couvrent ainsi les ateliers de Paris (A), Metz (AA), Rouen (B), Strasbourg (BB), Lyon (D), Genève (G), Limoges (I), Bordeaux (K), Bayonne (L), Toulouse (M), Marseille (MA), Perpignan (Q), Orléans (R), Nantes (T) et

LE LIVRE :

« LE FRANC D'AUGUSTIN DUPRÉ »

Lille (W). Le choix a été fait de présenter ces 15 ateliers par ordre alphabétique de la lettre d'atelier.

Le chapitre 22, richement illustré par des exemplaires provenant notamment du musée Carnavalet et de la BnF, traite des essais de monnayage.

Il y eut beaucoup de fausses monnaies principalement pour les monnaies en cuivre. Ces fausses monnaies ont été inventoriées, illustrées et cotées dans le chapitre 23 qui leur est dédié.

Nous avons poussé l'analyse en utilisant un appareil d'analyse par fluorescence X (Merci à Barbara Roméro et Marc Bazoge), ce qui nous a permis d'avoir la composition des métaux utilisés et a montré que leur dénomination sous le terme « *métal de cloche* » est abusive.

Par ailleurs, grâce aux archives, nous avons réalisé un recensement des expertises de fausses monnaies effectuées par Dupré, et en conséquence, nous connaissons ce qui est susceptible d'être retrouvé en plus dans le futur.

Le chapitre 24 présente des faux et des copies pour collectionneurs. Nous nous attardons principalement sur les exemplaires situés dans les médailliers de la Monnaie de Paris et qui ont pu faire croire à l'existence de pièces de 3 centimes ou à celle de la 5 centimes an IV L.

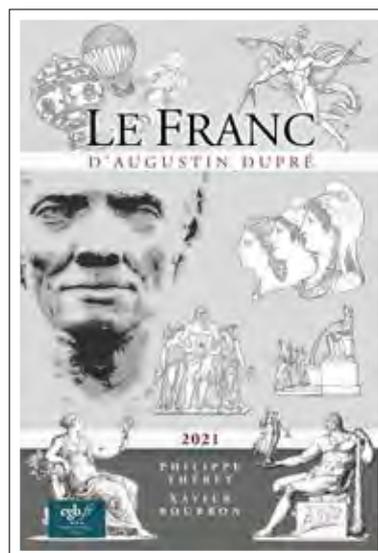
Le chapitre 25 établit la rareté relative et absolue des Union et Force selon la problématique de la survivance et de l'état de conservation résiduel.

Le chapitre 26 permet enfin d'aborder la complexité de l'évaluation de l'état de conservation des monnaies de cette époque qui sont caractérisées par une très grande hétérogénéité dans les zones d'usure. Un nuancier permet d'établir un grade sans être un expert dans ce domaine.

Cet ensemble constitue un contenu unique à ce jour sur cette période de notre monnayage en France tant pour sa précision que sa richesse. Il est adossé à un volume d'archives qui, pour certaines, n'avaient pas vu la lumière depuis plus de deux siècles. Les documents regroupés, qu'ils soient sous forme papier (registres, correspondances, notes, ect.) ou sous forme métallique (outils, essais, épreuves, monnaies, ect.), présentent, dans sa globalité, le travail d'Augustin Dupré. Ce livre peut être vu et lu comme un ouvrage numismatique ou historique, mais il est surtout, pour nous, un hommage à ce graveur d'exception dont le travail a accompagné les Français pendant près de deux siècles... Il restera de plus et à jamais celui qui aura créé et diffusé dans toute la population l'image de la liberté qui deviendra celle de la République : la Marianne !

Au moment de franchir le seuil de cette toute petite mais cruciale période de notre histoire monétaire, nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à vous plonger dans ce livre, que nous en avons eu à organiser et à faire les recherches pour aboutir au présent résultat.

Philippe THÉRET & Xavier BOURBON



Nb de pages : 1 100 environ

Nb de chapitres : 26

Nb de photos : 5 500

Sortie prévue : octobre 2021

Prix public : 75 €

Prévente à prix réduit pour les ADF et membres d'associations numismatiques à condition de passer la commande via les Amis du Franc : contact@amisdufranc.org

ADF

Vous voulez développer la numismatique moderne française?
 Vous voulez partager votre passion avec d'autres collectionneurs?
 Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?
 Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?
 Rejoignez nous à l'association des Amis du Franc

www.amisdufranc.org

Les Amis du Franc c'est :
 - Plus de 3500 articles en ligne
 - Un forum de discussion
 - Le site Dupré
 - Une newsletter



LIVE AUCTION

Octobre 2021



Date de clôture : 5 octobre 2021

Closing date: October 5, 2021

cgb.fr
Numismatique
Paris

ROME

*VENTE À PRIX MARQUÉS
FIXED-PRICE CATALOG*

*MONNAIES ROMAINES DE LA RÉPUBLIQUE À LÉON I^{er}
ROMAN COINS FROM REPUBLIC TO LÉON I^{er}*



cgb.fr
Numismatique
Paris